

# Faire travailler l'argent pour les jeunes : un outil de participation pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Pour les jeunes militants et les organisations de jeunes



ONUSIDA / JC2661 (Texte original anglais, juillet 2014)

Copyright © 2014.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA).

Tous droits réservés. Les publications produites par l'ONUSIDA peuvent être obtenues auprès de l'unité de production de l'information de l'ONUSIDA.

La reproduction des graphiques, des tableaux, des cartes et d'extraits du texte est autorisée à des fins éducatives, sans but lucratif ni commercial sous réserve de la mention suivante : ONUSIDA + année. Pour les photos, la source doit être mentionnée comme suit : ONUSIDA/nom du photographe + année. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de traduction – à des fins de vente ou de diffusion non commerciale – doivent être adressées à l'Unité de production de l'information, par courriel, à [publicationpermissions@unaid.org](mailto:publicationpermissions@unaid.org).

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'ONUSIDA aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni au tracé de leurs frontières ou limites.

L'ONUSIDA ne garantit pas que l'information contenue dans la présente publication est complète et correcte et ne pourra être tenu pour responsable des dommages éventuels résultant de son utilisation.

# Faire travailler l'argent disponible pour les jeunes : un outil de participation pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Pour les jeunes militants et les organisations de jeunes

## TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	6
1. Introduction	8
1.1 Méthode de développement de cet outil	8
1.2 Comment utiliser cet outil	8
2. Le rôle des jeunes dans le Fonds mondial	9
3. Comprendre le modèle de financement et la structure du fonds pour 2014 et au-delà	11
3.1 Modèle de financement du Fonds mondial : définition des priorités et établissement des subventions dans un processus inclusif au niveau des pays	12
3.2 Structures clés du Fonds mondial : des décisions internes aux pays à la gouvernance mondiale	15
4. Réalisation du droit à la santé : comment le Fonds mondial investit dans les communautés et la société civile	17
4.1 Soutien global à une programmation axée sur les communautés, les droits et le genre	17
4.2 Prise en compte des femmes, des filles et de l'égalité de genre	18
4.3 Renforcement des systèmes de santé	18
4.4 Systèmes communautaires et renforcement des systèmes communautaires	19
4.5 Populations clés	20

## 5. S'impliquer : les occasions de participation de la jeunesse au Fonds mondial 22

- 5.1 Jeter les bases : influencer le dialogue au niveau du pays, des plans stratégiques nationaux et de la note conceptuelle 22
- 5.2 Participer à la création du plan stratégique national (ou du dossier d'investissement) et à l'élaboration de la note conceptuelle 25
- 5.3 Collaborer avec l'instance de coordination nationale 31
- 5.4 Être impliqués dans la mise en œuvre de la subvention 34
- 5.5 Demander des comptes aux responsables des programmes du Fonds mondial 35

## ANNEXES : OUTILS 39

- 1. Modèle de lettre à l'instance de coordination nationale 40
- 2. Plaider pour des investissements intelligents en faveur des jeunes 41
- 3. Exemples d'arguments 50
- 4. Exemples de composition d'une instance de coordination 52

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ARV	Antirétroviraux
CCM	Instance de coordination nationale (Country Coordinating Mechanism)
RSC	Renforcement des systèmes communautaires
FAQ	Foire aux questions
OC	organisation confessionnelle
CAS	Comité d'approbation des subventions
Fonds mondial	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
RNB	revenu national brut
RSS	renforcement des systèmes de santé
ALF	agent local du fond
S&E	suivi et évaluation
NMF	nouveau modèle de financement
ONG	organisation non gouvernementale
PSN	plan stratégique national
PVVIH	personne vivant avec le VIH
RP	récipiendaire principal
ICR	Instance de coordination régionale
OR	Organisation régionale
SB	sous-récipiendaire
SSB	sous-sous récipiendaire
TB	tuberculose
TRP	Comité technique d'examen des propositions (technical review panel)
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
JVVIH	Jeune vivant avec le VIH
OMS	Organisation mondiale de la santé

---

## Principaux termes liés à l'âge

L'ONU utilise les définitions suivantes : pour mesurer la participation des jeunes, de nombreuses organisations de jeunes définissent les jeunes comme appartenant à la tranche d'âge 15-30 ans, alors que certains gouvernements étendent la définition jusqu'à 35 ans.

*Enfant* : Jusqu'à 18 ans

*Adolescent* : 10 à 19 ans

*Jeunes* : 10 à 24 ans

*Jeunesse* : 15-24 ans

---

**Cet outil a été développé en collaboration entre le PACTE – une alliance mondiale de 25 organisations de jeunes qui travaillent sur le VIH – l'ONUSIDA et le Secrétariat du Fonds mondial.**

## 1. INTRODUCTION

Cet outil a été développé en collaboration entre le PACTE – une alliance mondiale de 25 organisations de jeunes qui travaillent sur le VIH – l'ONUSIDA et le Secrétariat du Fonds mondial.

Son but est d'accroître la participation effective et significative des jeunes au Fonds mondial, en mettant particulièrement l'accent sur les occasions de participation au niveau national. Cet outil vise les objectifs suivants :

1. Fournir des conseils pratiques aux jeunes militants au niveau des pays sur la façon dont ils peuvent participer au Fonds mondial et s'assurer que les subventions du Fonds mondial soient investies de manière stratégique pour garantir que les programmes destinés aux jeunes aient un impact maximum.
2. Fournir des orientations aux instances de coordination nationale (CCM)<sup>1</sup> – les entités qui coordonnent l'élaboration et la présentation des demandes de financement au Fonds mondial, et qui supervisent la mise en œuvre des subventions – afin qu'elles s'engagent efficacement et de façon significative auprès des jeunes.

Cet outil est divisé en deux parties : la première s'adresse aux jeunes et aux organisations de jeunes, et la deuxième partie aux instances de coordination nationales et aux autres acteurs clés du Fonds mondial. Bien que cet outil se concentre principalement sur les questions liées au VIH, il peut également être utilisé pour guider la participation des jeunes travaillant sur la tuberculose (TB) et le paludisme.

### 1.1 Méthode de développement de cet outil

Les recommandations de l'outil reposent sur un passage en revue des principaux documents de politique du Fonds mondial, ainsi que sur les outils de participation destinés aux jeunes, sur des entretiens avec des informateurs clés en la personne de huit jeunes ayant collaboré avec le Fonds mondial dans différentes capacités, et sur une enquête auprès de jeunes membres ou d'anciens jeunes membres de l'instance de coordination nationale.

Un groupe de travail composé de membres du PACTE<sup>2</sup> et de représentants du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et du Secrétariat du Fonds mondial ont assuré la supervision et la révision de cet outil, qui a également été revu lors de l'atelier des Formateurs de formateurs organisé par le projet Link Up de l'Alliance internationale contre le VIH/SIDA, qui regroupe des jeunes militants d'Éthiopie, d'Ouganda et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

### 1.2 Comment utiliser cet outil

Votre expérience	Rendez-vous
Je travaille sur le VIH, la tuberculose ou le paludisme, mais je suis nouveau au Fonds mondial	Page 9
Je veux en savoir plus sur la structure actuelle du Fonds mondial et le processus de subvention	Page 11
Je connais déjà la structure du Fonds mondial et je veux savoir comment les jeunes peuvent participer efficacement au processus	Page 22
Je suis juste à la recherche d'outils pratiques pour aider à la participation des jeunes	Page 39 (annexe)

1 Dans le présent document, le terme « Instances de coordination nationale » désigne les secrétariats des instances de coordination nationales et les membres des instances de coordination nationales.

2 Le PACTE est un cadre de collaboration stratégique réunissant plus de 25 organisations de lutte contre le VIH dirigées par des jeunes et au service des jeunes.



## 2. RÔLE DES JEUNES DANS LE FONDS MONDIAL

Créé en 2001, le Fonds mondial est une institution financière internationale qui finance la riposte mondiale au sida, à la tuberculose et au paludisme. Fin 2013, les programmes financés par le Fonds mondial dans plus de 140 pays avaient permis à 6,1 millions de personnes d'accéder à une thérapie antirétrovirale contre le VIH, de fournir des tests et traitements pour la tuberculose à plus de 11,2 millions de personnes et de distribuer 360 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour protéger les familles contre le paludisme.

Depuis la création du Fonds mondial, les jeunes ont été impliqués dans ces processus de prise de décision et de mise en œuvre des subventions, et des dizaines d'instances de coordination nationale ont inclus des représentants des jeunes. Cependant, beaucoup d'instances de coordination nationale n'ont toujours pas de représentants des jeunes, et il est difficile de déterminer si l'argent des subventions du Fonds mondial a été investi de façon stratégique pour répondre aux besoins des jeunes touchés par les trois maladies.

Il est urgent pour les organisations de jeunesse et les jeunes touchés par le VIH, la tuberculose et le paludisme d'accroître leur participation aux processus du Fonds mondial. En participant, ils peuvent aider à déterminer si les fonds des subventions sont bien utilisés pour les jeunes et au niveau des pays ; ils peuvent également influencer les processus de demande, d'établissement et de mise en œuvre des subventions afin de s'assurer qu'ils prennent en compte les meilleures données disponibles sur les programmes qui fonctionnent pour les jeunes.

En 2013, le Fonds mondial a apporté des modifications à son modèle de financement. Ces changements représentent une occasion à ne pas manquer d'accroître la participation et la responsabilisation des jeunes. Cet outil a été créé pour inspirer et aider les organisations de jeunes et les militants à acquérir les connaissances, les compétences et la capacité à collaborer efficacement avec les procédures du Fonds mondial et finalement influencer le choix des programmes mis en œuvre pour les jeunes avec les subventions du Fonds mondial.

**Pertinence du Fonds mondial pour les jeunes :** En 2013, on estime que 670 000 jeunes de 15 à 24 ans ont été nouvellement infectés par le VIH, et que 96 % des nouvelles infections sont survenues dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Le nombre de jeunes entre 10 et 24 ans vivant avec le VIH était estimé à 5,0 millions cette même année 2013. Des estimations récentes de l'ONUSIDA montrent que les adolescents âgés de 15 à 19 ans sont le seul groupe d'âge dans lequel les décès liés au sida ont augmenté au cours des dernières années.<sup>3</sup>

Les jeunes sont aussi lourdement affectés par la tuberculose et le paludisme : la plupart des décès imputables au paludisme surviennent chez les enfants vivant en Afrique, où un enfant meurt chaque minute du paludisme. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 349 000 enfants de moins de 15 ans sont tombés malades du paludisme en 2011, et au cours de la même année, 74 000 sont morts de la tuberculose. La coinfection tuberculose et VIH est également un problème

---

### Exemples d'investissements du Fonds mondial dans les pays à ce jour :

*Cambodge* : 140 096 151 USD contre le paludisme

*Éthiopie* : 1 081 473 453 USD contre le VIH

*Malawi* : 669 317 226 USD contre le VIH

*Pérou* : 72 223 009 USD contre la tuberculose

---

3 Estimations ONUSIDA 2013 non publiées

croissant dans de nombreux pays en général. De toute évidence, il est urgent d'intensifier le développement de ripostes au VIH, à la tuberculose et au paludisme efficaces et adaptées aux besoins des jeunes.

Selon le Rapport mondial 2013 de l'ONUSIDA, le Fonds mondial représente 19,7 % du financement de l'assistance internationale à la lutte contre VIH, et plus de 50 % des fonds destinés à la prévention du VIH. Dans de nombreux pays, le Fonds mondial représente plus de la moitié de tous les fonds disponibles pour la riposte au sida au niveau national. Il fournit aussi environ deux tiers du financement international de la lutte contre la tuberculose et le paludisme. Les décisions prises au sein des processus du Fonds mondial pilotés par les pays ont des répercussions importantes sur le choix des produits des programmes et des services rendus disponibles pour prévenir de nouvelles infections au VIH, à la tuberculose et au paludisme chez les jeunes, et sont l'assurance que les jeunes vivant avec le VIH, la tuberculose et le paludisme ont accès à un traitement, des soins et un soutien vitaux.



### 3. COMPRENDRE LE MODÈLE DE FINANCEMENT ET LA STRUCTURE DU FONDS MONDIAL POUR 2014 ET AU-DELÀ

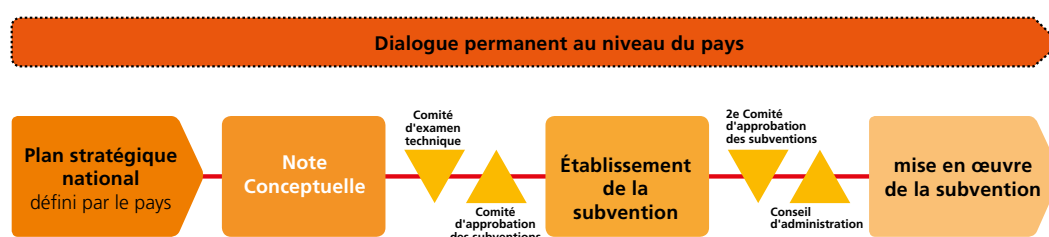
Le soutien financier du Fonds mondial provient des pays donateurs, de fondations privées et du secteur privé. Tous les trois ans lors d'une réunion de reconstitution des ressources du Fonds mondial, ces bailleurs de fonds s'engagent sur le montant de leur contribution au Fonds mondial au cours des trois années suivantes. Le Fonds mondial reverse ensuite cet argent aux pays. L'admissibilité de chaque pays pour les subventions est déterminée par son revenu et la charge de morbidité des trois épidémies dans le pays. Une liste des pays admissibles en 2014 est disponible sur le site du Fonds mondial.<sup>4</sup>

**Quel est précisément le modèle de financement ?** En 2013, le Fonds mondial a présenté son nouveau modèle de financement (NMF), dont le déploiement complet est en cours en 2014. Les éléments clés du nouveau modèle de financement sont les suivants :

- Les candidats peuvent soumettre leurs demandes de financement au moment qui leur convient le mieux.
- Les priorités des subventions sont mieux alignées sur les stratégies nationales de santé.
- Le niveau de financement disponible pour chaque pays est plus facilement prévisible.
- Toutes les parties prenantes, y compris les jeunes, doivent être associées de façon significative à l'ensemble du processus de demande de financement et de mise en œuvre de la subvention. Cette participation est rendue possible par le dialogue permanent au niveau des pays, qui garantit que les notes conceptuelles<sup>5</sup> et les subventions du Fonds mondial incluent des programmes qui répondent correctement aux besoins des personnes touchées par ces trois maladies.
- Le modèle de financement reconnaît que, si les instances de coordination nationale restent le principal organisme impliqué dans le développement de la note conceptuelle et la supervision des subventions au niveau des pays, une participation effective nécessite un engagement des acteurs au-delà de leur présence dans l'instance de coordination nationale.

Pour en savoir plus, sur le modèle de financement consultez la publication du Fonds mondial *Participez ! Conseils pratiques pour que le nouveau modèle de financement ait l'impact dont les communautés ont besoin.*<sup>6</sup>

Le graphique ci-dessous illustre le processus d'accès aux fonds du Fonds mondial.



4 <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/single/eligibility/>.

5 Le Fonds mondial reçoit principalement des demandes de financement individuelles des pays par l'intermédiaire d'une instance ou sous-instance de coordination nationale (CCM). Ces demandes de financement prennent la forme d'une « note conceptuelle » conçue à partir d'un modèle standard. Pour en savoir plus sur les documents de dépôt des candidatures individuelles consultez : <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/single/applicationmaterial/>

6 Participez! Conseils pratiques pour que le nouveau modèle de financement ait l'impact dont les communautés ont besoin. Fonds mondial, 2014 (disponible sur : [http://www.theglobalfund.org/en/publications/2014-04-24\\_Engage\\_Civil\\_Society/](http://www.theglobalfund.org/en/publications/2014-04-24_Engage_Civil_Society/))

### 3.1 Modèle de financement du Fonds mondial : définition des priorités et établissement des subventions dans un processus inclusif au niveau des pays

**Dialogue permanent au niveau du pays :** le Fonds mondial demande aux pays de s'assurer d'établir au niveau du pays un dialogue inclusif permettant à toutes les parties prenantes (qu'elles appartiennent au gouvernement, au secteur privé, à la société civile, aux partenaires financiers et techniques nationaux, ou aux populations touchées par le VIH, la tuberculose et le paludisme<sup>7</sup>) de se rencontrer pour identifier les priorités stratégiques du pays pour lutter efficacement contre ces trois maladies et établir les principales considérations à inclure dans une nouvelle demande de subvention du Fonds mondial. Le Fonds mondial estime que la forte participation de la société civile, en particulier les populations clés et les organisations qui défendent l'égalité des sexes, les droits des femmes, les droits de l'homme et les intérêts de communautés spécifiques, est essentielle à l'efficacité du processus consultatif. Le dialogue au niveau du pays n'est pas un processus prédéterminé par le Fonds mondial, mais c'est à chaque pays de concevoir son propre dialogue. Si le processus de dialogue est variable selon les pays, il doit toujours inclure des représentants de toutes les parties prenantes, y compris les jeunes. La prochaine section fournit des idées sur la façon de faire participer les jeunes à ce dialogue au niveau du pays.

**Début du processus d'établissement des subventions :** chaque pays est informé du montant du financement alloué à chacune des maladies pour lesquelles il est admissible. Par exemple, un pays peut se voir allouer 15 millions de USD pour le VIH, 10 millions de USD pour la tuberculose et 10 millions de USD pour le paludisme, soit une allocation totale de 35 millions de USD. Les pays peuvent alors décider de conserver ces montants tels quels ou de changer la façon dont l'argent est réparti.

Les instances de coordination nationale doivent s'appuyer sur le processus inclusif de dialogue au niveau du pays pour définir comment répartir les fonds entre chaque maladie et allouer des fonds transversaux au renforcement des systèmes de santé (RSS). Dans cette situation fictive, l'instance de coordination nationale du pays X peut finalement décider de prendre 5 millions de USD sur le total de 35 millions de USD pour le renforcement des systèmes de santé, et de partager également les 30 millions de USD restants entre les trois maladies. Si l'instance de coordination nationale s'écarte de l'allocation initiale des fonds, elle doit justifier sa décision.

Une fois la répartition du programme décidée par l'instance de coordination nationale (et acceptée par le Fonds mondial), l'étape suivante est constituée du développement de la note conceptuelle. À ce stade, le dialogue inclusif au niveau du pays est crucial. Les instances de coordination nationale doivent s'appuyer sur le dialogue pour éclairer leurs décisions à chaque étape du processus, ce qui représente une occasion d'orienter le développement de la note conceptuelle du pays, et une fois la note conceptuelle approuvée, de guider le processus de transformation de la note conceptuelle en subvention (aussi appelé « établissement de la subvention »). Une fois la subvention établie, le processus de dialogue au niveau du pays continue à fournir un mécanisme important pour gérer les réactions et la reddition de comptes au cours de la mise en œuvre de la subvention. Le personnel du Secrétariat du Fonds mondial reste en contact étroit avec l'instance de coordination nationale tout au long du dialogue au niveau du pays et des étapes qui suivent.

<sup>7</sup> Les partenaires techniques et financiers peuvent inclure des agences des Nations Unies telles que le PNUD, l'UNICEF et l'ONUSIDA et d'autres donateurs, tels que le Plan d'urgence du président pour la lutte contre le sida (PEPFAR). La définition des populations clés figure page 21.



Plan stratégique national défini par le pays

**Plans stratégiques nationaux et dossiers d'investissement :** le plus souvent, les pays ont des plans stratégiques nationaux qui décrivent une stratégie pluriannuelle portant sur l'une ou plusieurs des trois maladies. Le Fonds mondial exige que les demandes de subventions reposent (et soit alignées) sur des plans stratégiques nationaux existants et « solides », ce qui signifie (entre autres critères) qu'ils fixent des priorités et stratégies claires et reposant sur des données probantes, sont basées sur un processus inclusif et multipartite, et tiennent compte des normes et aux dynamiques de genre en vigueur qui font courir des risques à certains groupes. Lorsqu'il est prévu de renouveler les plans stratégiques nationaux, le Fonds mondial attend de ces plans qu'ils soient élaborés dans le cadre d'un travail multipartite inclusif qui intègre des groupes de la société civile (tels que les réseaux de personnes qui sont touchées par les trois maladies, y compris les populations clés et les jeunes).

À titre d'exemple de plan stratégique national, le Plan stratégique national de lutte contre le VIH 2011–2015 du Myanmar (l'un des premiers candidats aux termes du nouveau modèle de financement) est disponible à l'adresse : [http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country\\_docs/Myanmar/myanmar\\_national\\_strategic\\_plan\\_on\\_hiv\\_and\\_aids\\_2011-2015.pdf](http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Myanmar/myanmar_national_strategic_plan_on_hiv_and_aids_2011-2015.pdf)

Si un pays n'a pas de plans stratégiques nationaux solides pour les trois maladies, le Fonds mondial accepte un délai pour le développement d'un document de ce type afin que les fonds restent accessibles. Dans de tels cas, les candidats peuvent mener un processus de révision afin de renforcer leur plan stratégique national afin qu'il fournisse une base acceptable pour une demande de financement. Par exemple, si un pays n'a pas de plan stratégique national solide pour le VIH, un dossier d'investissement VIH peut être développé avec l'aide de l'ONUSIDA pour appuyer une demande auprès du Fonds mondial. Si le plan stratégique national d'un pays pour le paludisme ou la tuberculose est trop faible, il peut demander à des partenaires de l'aider à développer une sorte de dossier d'investissement.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la Note d'information du Fonds mondial : Investissements stratégiques pour les programmes de lutte contre le VIH : <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/support/infonotes/>.

Note Conceptuelle

**Développement de la note conceptuelle :** l'étape suivante de la demande de subvention au Fonds mondial est la soumission d'une note conceptuelle par l'instance de coordination nationale et son acceptation. Pour pouvoir soumettre une note conceptuelle, l'instance de coordination nationale doit répondre à certaines exigences, par exemple prouver avoir suivi un processus de développement de la note conceptuelle ouvert et inclusif. Elle doit aussi montrer que le bénéficiaire principal a été choisi de façon transparente (pour en savoir plus sur bénéficiaire principal, voir « Mise en œuvre de la subvention », ci-dessous). Le Fonds mondial accepte une note conceptuelle de chaque pays pour chaque maladie admissible ou le renforcement des systèmes de santé pour la période 2014-2016. Les pays à charges élevées de coinfection de la tuberculose et du VIH sont tenus de présenter une note conceptuelle unique pour les deux maladies.

Pour plus d'information sur les critères d'admissibilité des instances de coordination nationale, consultez : <http://www.theglobalfund.org/fr/ccm/>.

Les notes conceptuelles se composent de quatre sections principales : 1) le contexte du pays, y compris les données épidémiologiques ; 2) le paysage de financement, y compris les plans de financement de contrepartie, constitué des contributions gouvernementales et des déficits de financement ; 3) la demande de financement ; et 4) les modalités de mise en œuvre et l'évaluation des risques, comprenant des informations sur la capacité du bénéficiaire principal à mettre en œuvre la subvention. L'équipe de pays du Fonds mondial participe activement au processus de

développement de la note conceptuelle, généralement en engageant un dialogue avec l'instance de coordination nationale jusqu'à ce que la note conceptuelle soit finalisée. Les notes conceptuelles sont également examinées par un comité indépendant d'examen technique et par le Comité d'approbation des subventions du Fonds mondial avant de passer à l'établissement de la subvention (voir ci-dessous).

Le modèle de note conceptuelle et les directives afférentes sont disponibles à l'adresse : <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/single/applicationmaterial/>.

**Établissement de la subvention** : dans le cadre du Fonds mondial, l'établissement de la subvention est l'étape de transposition - de la note conceptuelle approuvée en accord de subvention qui peut être utilisé pour le décaissement des fonds. Le Secrétariat du Fonds mondial collabore avec le bénéficiaire principal pour l'élaboration d'un cadre de résultats, d'un budget et d'un plan de travail. Le dialogue permanent au niveau du pays reste pertinent pendant le processus d'établissement de la subvention, et garantit la prise en compte de l'avis des communautés affectées et des autres parties prenantes lors de la conception du programme. Une fois terminée l'étape d'établissement de la subvention, le Comité d'approbation des subventions réexamine la subvention et la présente au Conseil d'administration du Fonds mondial pour approbation. Une fois le financement approuvé par le conseil d'administration, la première tranche est libérée.

Établissement  
de la  
subvention

**Mise en œuvre de la subvention** : le bénéficiaire principal, les sous-bénéficiaires et les sous-sous-bénéficiaires mettent en œuvre la subvention.

mise en œuvre  
de la subvention

Les Bénéficiaires principaux, c'est-à-dire les institutions qui reçoivent et gèrent le financement, doivent avoir la capacité de gérer de grandes quantités d'argent ; il peut s'agir d'institutions gouvernementales, d'organisations de la société civile ou, dans certains cas, d'agences des Nations Unies (par exemple, le PNUD a joué le rôle de Bénéficiaire principal dans certains pays). Dans tous les pays, les bénéficiaires principaux peuvent être différents pour différentes subventions ou différentes maladies. Le Fonds mondial reconnaît que différents secteurs ont une expertise dans différents types de programmation, et encourage les pays à utiliser des bénéficiaires principaux appartenant aux secteurs gouvernementaux comme non gouvernementaux pour la mise en œuvre des subventions (on parle alors de « financement à deux voies »). Dans certains pays, le secteur privé a également assumé le rôle de Bénéficiaire principal.

Le Bénéficiaire principal met en œuvre certaines activités directement, ou peut transférer des ressources aux sous-bénéficiaires qui mettent également en œuvre des programmes financés. Les **sous-bénéficiaires** sont généralement des organisations de la société civile ou des organismes gouvernementaux ayant la capacité de délivrer les services proposés au public. Il existe également des **sous-sous-bénéficiaires**, qui sont le plus souvent des organisations plus petites, capables d'atteindre une communauté spécifique. Tous les sous-bénéficiaires rendent compte au bénéficiaire principal de la façon dont l'argent a été dépensé.

Le dialogue au niveau du pays continue pendant la mise en œuvre de la subvention. L'instance de coordination nationale reste responsable de la supervision des subventions au niveau des pays, y compris en étudiant le mécanisme de fonctionnement des subventions, en documentant les progrès et les obstacles rencontrés, et en faisant toute recommandation nécessaire pour améliorer les performances, et en gérant et en traitant les risques potentiels pour la subvention.

## 3.2 Structures clés du Fonds mondial : des décisions internes aux pays à la gouvernance mondiale

**Les instances de coordination nationale** sont le principal type d'organisme chargé du développement des notes conceptuelles pour le Fonds mondial et la supervision mise en œuvre de la subvention. Les instances de coordination nationales sont constituées de représentants gouvernementaux (du ministère de la Santé et autres institutions pertinentes), d'organisations de la société civile (tels que les réseaux de personnes touchées par les trois maladies, les autres populations clés, etc.), de partenaires techniques, et dans certains cas d'autres groupes (par exemple, des organisations de jeunes). Pour un exemple de composition d'instance de coordination nationale, voir l'Annexe 4.<sup>8</sup>

Le Fonds mondial reconnaît que la mise en œuvre efficace des subventions exige la participation de parties prenantes n'appartenant pas aux instances de coordination nationale — y compris les groupes de la société civile spécialisés dans les populations clés, les droits de l'homme et les problèmes de genre — tout au long du cycle de vie de la subvention. C'est pourquoi les instances de coordination nationale sont tenues de s'appuyer sur le dialogue au niveau du pays le plus large possible pour contribuer à l'élaboration de demandes de financement au Fonds mondial et pour fournir un retour sur la mise en œuvre de la subvention. L'instance de coordination nationale est également chargée du choix des Récipiendaires principaux.

**Le Comité technique d'examen des propositions** est un groupe d'experts indépendants qui analyse la note conceptuelle soumise pour évaluer si les demandes d'un pays sont stratégiquement ciblées et techniquement pertinentes, et si le plan de mise en œuvre est susceptible d'atteindre un fort impact. Si la note conceptuelle est approuvée par le Comité technique d'examen des propositions, elle est transmise au Comité d'approbation des subventions (voir ci-dessous). Si le Comité technique d'examen estime que la note conceptuelle contient des lacunes, il la renvoie (avec les commentaires correspondants) pour révision à l'instance de coordination nationale soumissionnaire. Il y a neuf fenêtres de soumission pour la période 2014-2016 ; les détails sont disponibles à l'adresse <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/single/dates/> <http://www.theglobalfund.org/en/fundingmodel/single/applicationmaterial/>.

**Le Comité d'approbation des subventions** est un comité constitué de hauts responsables du Fonds mondial et de représentants des partenaires techniques. Il reçoit la note conceptuelle du Comité technique d'examen des propositions pour examen et détermine le montant maximum qui peut être alloué à la subvention. Il indique également au Conseil d'administration s'il recommande ou non le versement d'un **financement d'encouragement** — une réserve de financement séparée attribuée sur une base concurrentielle aux notes conceptuelles offrant les plus grandes opportunités d'impact accru.

**Le Conseil d'administration du Fonds mondial** est responsable de la gouvernance globale de l'organisation, y compris les décisions stratégiques et les approbations de subvention. Le Conseil d'administration comprend des représentants des gouvernements des pays donateurs et récipiendaires, des organisations non gouvernementales, du secteur privé (y compris les entreprises et les fondations) et des communautés touchées. Les membres votants au Conseil d'administration sont



8 Pour identifier les membres de l'instance de coordination nationale de votre pays, rendez-vous à l'adresse : <http://portfolio.theglobalfund.org/en/Home/Index>. Choisissez votre pays dans la liste, puis cliquez sur le lien correspondant à l'instance de coordination nationale (CCM) sur la droite.

au nombre de 20, dont trois représentants de la société civile : un pour les ONG des pays en développement, un pour les ONG des pays développés et un pour les communautés. Chaque membre du Conseil d'administration est assisté d'une délégation, et les ONG et les groupes constitutifs des communautés ont actuellement (ou ont eu) des représentants des jeunes.

**La délégation Point Seven** — qui comprend les gouvernements du Danemark, de l'Irlande, des Pays-Bas et de la Norvège – possède également un représentant des jeunes depuis plusieurs années.

**Le Secrétariat** est le seul bureau du Fonds mondial, et est basé à Genève, en Suisse. Le Secrétariat supervise le fonctionnement général du Fonds mondial, est chargé de la gestion des demandes, du suivi de l'exécution des subventions, de l'administration des fonds, de la mobilisation des ressources et doit rendre compte au Conseil d'administration et au public. Les équipes de pays font partie du Secrétariat.

**Le Bureau de l'inspecteur général (BIG)** est un organisme indépendant qui vérifie que les fonds des subventions sont utilisés de façon responsable. Le Bureau de l'inspecteur général est également chargé de détecter toute fraude ou mauvaise gestion des ressources au niveau des pays et d'enquêter en conséquence, y compris en cas de violations des droits de l'homme par les bénéficiaires de subventions du Fonds mondial. Il est également basé à Genève, sur le même site que le Secrétariat du Fonds mondial.

**Le saviez-vous ?** Le site Internet du Fonds mondial contient des informations sur chaque subvention qui a été approuvée. Il contient également les coordonnées des membres des instances de coordination nationales, des récipiendaires principaux et des autres acteurs. Vous pouvez le trouver à l'adresse : <http://portfolio.theglobalfund.org/en/Home/Index>.

Consultez le site pour en savoir plus sur les subventions du Fonds mondial déjà accordées à votre pays.

---

## Ressources clés

- Participez! Conseils pratiques pour que le nouveau modèle de financement ait l'impact dont les communautés ont besoin, Fonds mondial, 2014 (disponible à l'adresse [http://www.theglobalfund.org/en/publications/2014-04-24\\_Engage\\_Civil\\_Society/](http://www.theglobalfund.org/en/publications/2014-04-24_Engage_Civil_Society/)).
  - Nouveau modèle de financement, Fonds mondial, 2013 (disponible sur <http://theglobalfund.org/fr/fundingmodel/>).
  - Manuel de référence à l'usage des candidats, Nouveau modèle de financement du Fonds mondial, Fonds Mondial, 2014 (disponible sur [http://theglobalfund.org/documents/fundingmodel/FundingModel\\_ResourceBookForApplicants\\_Book\\_fr/](http://theglobalfund.org/documents/fundingmodel/FundingModel_ResourceBookForApplicants_Book_fr/)).
  - CCM efficaces et implication significative de la société civile ICASO, 2013 (disponible sur <http://www.icaso.org/?file=23926>).
-



## 4. RÉALISATION DU DROIT À LA SANTÉ : COMMENT LE FONDS MONDIAL INVESTIT DANS LES COMMUNAUTÉS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile joue un rôle clé dans le Fonds mondial depuis sa création ; les organisations et les personnes issues des communautés affectées font partie des structures du Fonds mondial, occupent des espaces de prise de décision, et soutiennent la mise en œuvre des subventions. Les organisations de la société civile ont également plaidé en faveur d'un processus d'établissement des subventions basé sur les droits de l'homme, ce qui a débouché sur l'adoption par le Fonds mondial de plusieurs approches importantes destinées à garantir la prise en compte des préoccupations des organisations de la société civile – y compris les jeunes et les organisations de jeunes – dans les demandes de financement. Vous trouverez ci-dessous les principales politiques relatives à l'établissement des subventions du Fonds mondial que vous devriez connaître : elles sont de nature à soutenir le droit des jeunes à participer au processus et à demander l'inscription de certains programmes dans une note conceptuelle.

### 4.1 Soutien global à une programmation axée sur les communautés, les droits et le genre

Le Fonds mondial recommande que les subventions soient conçues de façon à améliorer l'accès de tous à des services de santé de qualité. Cela passe notamment par un soutien dans les domaines suivants :

- Le renforcement des systèmes communautaires, de sorte que les communautés puissent assurer le suivi des programmes, mobiliser autour d'elles et plaider en faveur d'un changement ;
- La riposte aux trois maladies, en offrant des services de santé en dehors du secteur officiel de la santé et parallèlement à celui-ci, et en dotant les organisations communautaires des capacités institutionnelles nécessaires pour leur permettre de remplir ce rôle ;
- La lutte contre les obstacles légaux qui entravent l'action sanitaire, y compris par l'évaluation de l'environnement juridique, la réforme du droit, les services d'aide juridique et des formations sur les droits de l'homme à l'intention des communautés, des fonctionnaires, des forces de police et du personnel de santé ;
- La défense des droits de l'homme et la surveillance du respect de ces droits, ainsi que l'investissement dans un paquet de services destinés à éliminer les obstacles à l'accès aux services ; et
- Les efforts visant à traiter tous les facteurs qui augmentent la vulnérabilité des populations clés, y compris les femmes dans toute leur diversité – les jeunes femmes et les filles en particulier – et/ou qui limitent leur accès aux services de santé et autres services associés<sup>9</sup>.

De plus, pour mieux aborder la question des droits de l'homme, le Fonds mondial demande aux candidats :

- d'identifier les personnes exposées au risque d'infection par le VIH, la tuberculose ou le paludisme, les personnes qui vivent avec ces maladies et les activités nécessaires pour éliminer les obstacles aux droits de l'homme et atteindre efficacement ces populations ;
- de concevoir tous les programmes de lutte contre les maladies en utilisant une approche fondée sur les droits de l'homme ; et

<sup>9</sup> Adapté de : Participez! Conseils pratiques pour que le nouveau modèle de financement ait l'impact dont les communautés ont besoin. Fonds mondial, 2014 (disponible à l'adresse [http://www.theglobalfund.org/en/publications/2014-04-24\\_Engage\\_Civil\\_Society/](http://www.theglobalfund.org/en/publications/2014-04-24_Engage_Civil_Society/)).

- de s'assurer que les questions liées aux droits de l'homme sont abordées conformément à l'approche globale du Fonds mondial de la gestion des risques.

Pour de plus amples informations sur les droits de l'homme, veuillez consulter : <http://www.theglobalfund.org/fr/about/humanrights/>.

## 4.2 Prise en compte des femmes, des filles et de l'égalité de genre

La Stratégie du Fonds mondial en matière d'égalité de genre encourage les activités qui abordent les problèmes d'inégalités entre les genres et renforcent la riposte pour les femmes et les filles. Le Fonds mondial reconnaît que les hommes et les femmes ont un accès inégal aux services de santé, et que la riposte aux trois maladies doit être rendue plus efficace et équitable. En 2014, le Fonds mondial a lancé son Plan de mise en œuvre de la Stratégie en matière d'égalité de genre pour relancer et intensifier son action en la matière.

**Quelle pertinence pour les jeunes ?** Les jeunes femmes et les filles sont confrontées à des obstacles spécifiques à l'accès aux services de santé pour les trois maladies. Les jeunes femmes ont presque toujours des connaissances moins complètes sur le VIH que les jeunes hommes, et dans certains pays, les jeunes femmes (15 à 24 ans) sont trois à quatre fois plus susceptibles d'être infectées par le VIH que les hommes du même groupe d'âge. Pendant la grossesse, les jeunes femmes sont confrontées à un risque accru de paludisme, d'issues défavorables de la grossesse ou de mort. Beaucoup de jeunes femmes vivant avec la tuberculose sont également confrontées à une stigmatisation importante.

En mettant l'accent sur le traitement des inégalités de genre, le Fonds mondial promeut l'exigence de prise en compte du genre dans les programmes. Cette approche inclut des programmes qui abordent les problèmes structurels et liés aux droits, les normes, lois, et comportements néfastes, ainsi que la stigmatisation et la discrimination institutionnelles.

Pour de plus amples informations sur la Stratégie en matière d'égalité de genre et le Plan de mise en œuvre de la Stratégie en matière d'égalité de genres, et pour des conseils sur la façon d'inclure des approches tenant compte du genre dans les subventions du Fonds mondial, veuillez consulter : <http://www.theglobalfund.org/fr/publications/other/> et <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/support/infonotes/>

## 4.3 Renforcement des systèmes de santé

Le Fonds mondial reconnaît que les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme n'existent pas dans le vide, mais s'inscrivent au contraire dans le système de santé d'un pays, qu'il définit comme un « système complexe où les engagements politiques, les ressources humaines, les lois, les règlements, les contraintes budgétaires, la gestion financière, l'aide extérieure et les processus budgétaires et d'allocations de ressources nationaux, interagissent tous ensemble pour influencer sur l'efficacité et l'efficacités de la prestation des services et, finalement, sur les résultats sanitaires ». <sup>10</sup> La stratégie 2012-2016 du Fonds mondial reconnaît que les investissements dans le renforcement des systèmes de santé sont un moyen de maximiser l'impact des investissements en matière de programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ; c'est pourquoi le

<sup>10</sup> Les Investissements du Fonds mondial dans le renforcement des systèmes de santé, note d'information, Fonds mondial, mars 2013, p. 3 (disponible en anglais Global Fund's investment in health systems strengthening. Information note. Global Fund, March 2013), à l'adresse : [http://admin.iapbafrica.co.za/Uploads/ResourceFiles/300/Core\\_HSS\\_InfoNote\\_en.pdf](http://admin.iapbafrica.co.za/Uploads/ResourceFiles/300/Core_HSS_InfoNote_en.pdf), lien valide le 27 juin 2014).

Fonds mondial soutient des investissements dans le renforcement des systèmes de santé, transversaux ou propres à une maladie, pour traiter des questions qui concernent l'ensemble du système et affectent négativement les efforts pour lutter contre les trois maladies.

---

### Exemple de financement du renforcement des systèmes de santé

Le Fonds mondial a approuvé une proposition de 2005 pour 34 millions de USD visant à renforcer les ressources humaines affectées à la santé au Rwanda, y compris les salaires et la formation. La subvention a également soutenu des approches novatrices pour le financement et l'amélioration de l'accès aux soins de santé – telles que le déploiement d'une assurance maladie communautaire – pour les enfants vulnérables et les personnes vivant avec le VIH.

---

**Quelle pertinence pour les jeunes ?** Les jeunes ont des besoins complexes, et ils doivent pouvoir accéder à des services de santé complets et intégrés adaptés. Malheureusement, de nombreux jeunes doivent visiter plusieurs cliniques ou les prestataires de soins pour recevoir les soins dont ils ont besoin, et d'autres ont des besoins spécifiques qui ne sont pas pris en compte par les services de santé ordinaires.

Les défenseurs des jeunes peuvent utiliser les stratégies de renforcement des systèmes de santé de leur pays pour renforcer la riposte aux trois maladies en demandant un soutien pour intégrer les services de santé (tels que les services de prise en charge du VIH ou de santé sexuelle et reproductive) ou les adapter (par exemple, par la création d'un service spécial pour traiter la santé sexuelle et reproductive des adolescents vivant avec le VIH). Cela permet de veiller à ce que les services fonctionnent mieux pour les jeunes.

Pour en savoir plus sur la stratégie de renforcement des systèmes de santé, veuillez consulter : <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/support/infonotes/>

## 4.4 Systèmes communautaires et renforcement des systèmes communautaires

Comme mentionné ci-dessus, le Fonds mondial met l'accent sur le renforcement des systèmes communautaires, dans le cadre d'une approche globale des systèmes communautaires. Le Fonds mondial définit les systèmes communautaires comme « les structures, les mécanismes, les processus et les acteurs grâce auxquels les communautés surmontent leurs difficultés et répondent à leurs besoins. Ils sont constitués de différents types d'entités : des membres de la communauté, des organisations et des réseaux communautaires formels et informels, ainsi que d'autres organisations de la société civile. »<sup>11</sup> Les systèmes communautaires peuvent, entre autres actions, jouer un rôle clé dans la prestation de services, le soutien aux personnes marginalisées, l'accès aux services et la conduite d'un plaidoyer pour l'amélioration des systèmes et services de santé. Le Fonds mondial encourage tous les candidats à s'assurer que les groupes et les organisations communautaires jouent un rôle central dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des subventions du Fonds mondial, et les interventions de renforcement des systèmes communautaires doivent être planifiées en s'assurant que les organisations communautaires ont la capacité de remplir ces rôles efficacement.

**Quelle pertinence pour les jeunes ?** Ce cadre fournit clairement un espace permettant aux organisations de jeunes de plaider en faveur de services adaptés qui répondent aux besoins de la jeunesse,

---

<sup>11</sup> Renforcement des systèmes communautaires Note d'information. Fonds mondial, 2014.

dans le cadre des subventions du Fonds mondial et plus généralement dans les politiques et processus nationaux. Il leur fournit également la possibilité de jouer un rôle clé dans la prestation de services de santé, par les pairs ou autres, pour soutenir l'accès aux services des jeunes marginalisés, et pour surveiller et demander des comptes aux décideurs.

**Vous trouverez de plus amples informations sur le renforcement des systèmes communautaires à l'adresse :** <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/support/infonotes/>

## 4.5 Populations clés

Selon le Fonds mondial, « il n'est pas possible de développer une définition commune des populations clés applicable aux trois maladies, car celles-ci ont des impacts très différents. Un groupe est considéré comme une population clé, si l'un des trois critères suivants s'applique :

1. D'un point de vue épidémiologique, la population affiche un risque, une vulnérabilité et/ou une charge de morbidité supérieurs face à au moins une des trois maladies, en raison d'une combinaison de facteurs biologiques, socio-économiques et structurels.
2. L'accès aux services appropriés est nettement moindre que pour le reste de la population, de sorte que des initiatives spécifiques et des investissements stratégiques sont requis pour étendre la couverture, l'équité et l'accessibilité.
3. La population est fréquemment victime d'atteintes aux droits de l'homme, de privations systématiques de ses droits, de marginalisation et/ou de criminalisation sociale et économique, ce qui accroît la vulnérabilité et le risque face à la maladie et réduit son accès aux services essentiels. »<sup>12</sup>

En 2014, le Fonds mondial publiera son Plan d'action en faveur des populations clés (KPAP) 2014-2017, qui (entre autres objectifs) vise à contribuer à la mise en œuvre efficace des programmes et services pour les populations clés, et à la participation significative de ces populations clés à tous les niveaux de mise en œuvre des financements du Fonds mondial.

**Quelle pertinence pour les jeunes ?** Comme mentionné précédemment dans cet outil, les populations clés comprennent des jeunes, et alors que les jeunes des populations clés ont souvent des besoins différents de ceux des populations clés plus âgées, ils peuvent rencontrer des obstacles juridiques et politiques à l'accès aux services médicaux. Par exemple, des restrictions liées à l'âge peuvent empêcher les jeunes consommateurs de drogues de moins de 18 ans d'accéder aux programmes de réduction des méfaits. De même, les jeunes qui vendent des services sexuels sont souvent privés du soutien de leurs pairs, et sont fréquemment confrontés à la stigmatisation et à la violation de la confidentialité par les prestataires de soins de santé. En tant que défenseur, vous pouvez utiliser le Plan d'action en faveur des populations clés pour vous assurer que la note conceptuelle comprend un plan de prise en compte des besoins liés à l'âge, des vulnérabilités et des obstacles juridiques rencontrés par les jeunes des populations clés.

**Vous trouverez de plus amples informations sur le Plan d'action en faveur des populations clés, à l'adresse** <http://www.theglobalfund.org/fr/publications/>

<sup>12</sup> Plan d'action en faveur des populations-clés 2014-2017(KPAP), Fonds mondial. Disponible à l'adresse [http://www.theglobalfund.org/fr/publications/2014-07-25\\_Key\\_Populations\\_Action\\_Plan\\_2014-2017/](http://www.theglobalfund.org/fr/publications/2014-07-25_Key_Populations_Action_Plan_2014-2017/)

---

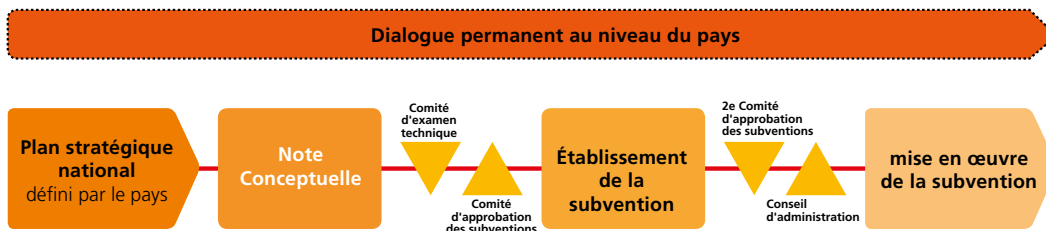
## Ressources clés

- Prise en compte du commerce du sexe, des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et des personnes transgenres dans le contexte de l'épidémie de VIH. Information note. Fonds mondial, 2014.
  - Orientations sur l'accroissement de l'adoption et l'intensification des activités de collaboration contre la tuberculose/le VIH dans les subventions et processus du Fonds mondial (Guidance to intensify the uptake and scale-up of collaborative TB/HIV activities in Global Fund grants and processes). USAID, 2013 (disponible à l'adresse : [http://www.cap-tb.org/sites/default/files/documents/GF\\_TBHIV\\_Guidance\\_Final\\_version\\_11.03.2013.pdf](http://www.cap-tb.org/sites/default/files/documents/GF_TBHIV_Guidance_Final_version_11.03.2013.pdf))
  - Réduction des méfaits pour les consommateurs de drogues injectables. Information note. Fonds mondial, 2014.
  - Pour accéder aux notes d'information du Fonds mondial énumérés ci-dessus [et à d'autres sur des sujets tels que la lutte contre les inégalités de genre et la réduction des méfaits pour les consommateurs de drogues injectables], veuillez consulter : <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/support/infonotes/>.
- 



## 5. S'IMPLIQUER : LES OCCASIONS DE PARTICIPATION DE LA JEUNESSE AU FONDS MONDIAL

Il est essentiel que les organisations de jeunes et les jeunes touchés par le VIH, la tuberculose et le paludisme participent aux prises de décision du Fonds mondial. C'est une façon de mieux s'assurer que les subventions répondent de façon adéquate aux besoins des jeunes et aient par conséquent un impact réel. Vous trouverez ci-dessous les principales opportunités de participation et des recommandations sur la façon de collaborer efficacement avec le Fonds mondial. Pour d'autres suggestions, veuillez consulter : *Participez ! Conseils pratiques pour que le nouveau modèle de financement ait l'impact dont les communautés ont besoin.*<sup>13</sup>



### 5.1 Jeter les bases : influencer le dialogue au niveau du pays, des plans stratégiques nationaux et de la note conceptuelle

Le processus de dialogue au niveau du pays est essentiel pour influencer toutes les étapes d'établissement des subventions du Fonds mondial. Ce doit être un processus participatif et inclusif au cours duquel les différents acteurs peuvent faire entendre leurs préoccupations et leurs idées. Il est essentiel que les jeunes et les organisations de jeunes participent et soient parfaitement préparés pour prendre la parole sur les problèmes graves auxquels sont confrontés les jeunes touchés par les trois maladies. Les participants doivent aussi être prêts à fournir des recommandations constructives sur la façon de mieux répondre à leurs besoins.

Voici quelques suggestions pour s'impliquer et faire en sorte que les jeunes soient représentés. Bien que les idées présentées ci-dessous aient été conçues en pensant au processus de dialogue avec les pays, elles peuvent tout aussi bien être appliquées à la participation à d'autres processus. De même, si le VIH est utilisé à titre d'exemple, ces suggestions peuvent néanmoins être aussi utilisées pour la tuberculose ou le paludisme.

1. **Trouvez qui, où, quand et comment.** La première chose à faire pour participer au dialogue au niveau du pays est de savoir **qui** le convoque, **où** il a lieu, **quand** la prochaine réunion va se tenir et **comment** va se dérouler le dialogue. Pour trouver ces informations, commencez par les demander auprès de l'instance de coordination nationale de votre pays (les coordonnées des instances de coordination nationale sont disponibles sur le site du Fonds mondial).<sup>14</sup> Si vous avez du mal à obtenir une réponse de l'instance de coordination nationale, prenez contact avec le bureau de l'ONUSIDA ou du PNUD dans votre pays, ou avec le Secrétariat du Fonds mondial pour leur demander les informations.<sup>15</sup> Une fois que vous savez quand et où se tient le dialogue, vous devez écrire à l'organisateur du dialogue pour demander une invitation à y assister (vous trouverez en Annexe 1 un modèle de lettre que vous pourrez utiliser).

<sup>13</sup> Disponible à l'adresse [http://www.theglobalfund.org/en/publications/2014-04-24\\_Engage\\_Civil\\_Society/](http://www.theglobalfund.org/en/publications/2014-04-24_Engage_Civil_Society/)

<sup>14</sup> Pour identifier les membres de l'instance de coordination nationale de votre pays, rendez-vous à l'adresse : <http://portfolio.theglobalfund.org/en/Home/Index>. Choisissez votre pays dans la liste, puis cliquez sur le lien correspondant à l'instance de coordination nationale (CCM) sur la droite

<sup>15</sup> Pour contacter le Secrétariat du Fonds mondial, veuillez consulter : <http://www.theglobalfund.org/fr/about/organization/contact/>



2. **Consulter d'autres organisations de jeunes.** Une organisation ou une personne ne peuvent pas représenter l'ensemble des jeunes dans un dialogue au niveau du pays. Consulter les autres acteurs représentant la jeunesse pour connaître leurs points de vue et leurs opinions avant le dialogue au niveau du pays est essentiel pour vous assurer que les recommandations que vous avancez sont fondées et représentent une large perspective. Vous aurez également davantage de crédibilité si vous représentez un groupe constitutif plus important (plutôt qu'une personne ou organisation isolée).

Il existe différents groupes de jeunes qu'il est important pour vous de consulter, parmi lesquels des populations clés touchées telles que les jeunes vivant avec le VIH, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH), les travailleurs du sexe, les personnes transgenres et les consommateurs de drogues. Selon le contexte de votre pays, vous pouvez aussi consulter les jeunes qui vivent dans la rue, les jeunes migrants, les jeunes en prison et d'autres groupes. Comme la catégorie des « jeunes » comprend les personnes âgées de 10 à 24, assurez-vous également de consulter des adolescents âgés de 10 à 19 ans. Vous connaissez peut-être déjà des organisations dirigées par des jeunes issus de populations clés, mais si vous avez besoin d'aide pour les identifier, vous pouvez consulter les réseaux nationaux, régionaux ou mondiaux de populations clés (voir les coordonnées du PACTE page suivante).

3. **Renseignez-vous auprès d'autres groupes de la société civile.** Avant de participer à un dialogue au niveau du pays, contactez un autre groupe de la société civile activement impliqué dans les processus du Fonds mondial et organisez une rencontre pour en savoir plus sur les travaux précédents du Fonds mondial et la façon dont la société civile a été impliquée. Selon votre contexte, vous souhaitez peut-être explorer les questions ou les idées suivantes au cours de cette rencontre :

- De quelle façon la société civile de votre pays a-t-elle été impliquée dans le passé aux activités du Fonds mondial ? Quels ont été les défis et les succès de cette participation ?
- Y a-t-il une dynamique que vous devriez connaître avant de vous lancer dans le dialogue au niveau du pays ?
- Existe-t-il un groupe de la société civile ou un réseau préexistant qui a collaboré aux processus du Fonds mondial ?
- L'autre organisation ou le réseau de la société civile serait-il intéressé dans l'exploration d'une alliance avec votre organisation ou groupe d'organisations de jeunes pour mieux défendre les besoins des jeunes ? Par exemple, votre interlocuteur est-il prêt à exprimer son soutien quand vous aurez présenté votre analyse ?
- Quelle sera la position de votre interlocuteur et existe-t-il un moyen de lui apporter votre soutien ?

4. **Assistez au dialogue au niveau du pays et rendez compte.** Après chaque dialogue, préparez un bref rapport détaillant les événements et les prochaines étapes pour les jeunes que vous représentez. Vous pouvez partager cela avec d'autres organisations à l'aide d'un document Word, d'une entrée de blog ou même une longue mise à jour Facebook. L'important est que ce rapport soit public et que toute personne intéressée puisse y accéder. De plus, s'il est important de partager votre rapport avec les organisations de jeunes et les jeunes militants concernés, il peut être également utile de le partager avec d'autres organisations de la société civile. Cela peut vous aider à attirer de nouveaux alliés pour soutenir la cause des jeunes.

## Où demander de l'aide

**L'équipe de pays du Secrétariat du Fonds mondial** : dirigée par le gestionnaire de portefeuille du Fonds, l'équipe de pays du Secrétariat du Fonds mondial soutient le pays à chaque étape du processus de financement, en veillant au bon respect de l'ensemble des politiques et des procédures du Fonds mondial. L'équipe de pays contribue au développement de la note conceptuelle, présente la note conceptuelle au Comité d'approbation des subventions et aide à l'identification des besoins d'assistance technique (dont elle assure la mobilisation le cas échéant) permettant de garantir un dialogue au niveau du pays transparent et inclusif. Si vous rencontrez des problèmes pour participer au dialogue au niveau du pays, prenez contact avec l'équipe de votre pays au Secrétariat.

**ONUSIDA** : l'ONUSIDA a adopté une approche robuste des investissements qui consiste à identifier les interventions aux priorités bien établies, à fort impact et fondées sur des données probantes qui aident les pays à développer leurs Plans stratégiques nationaux et leurs dossiers d'investissement. Cela inclut notamment traiter les problèmes de droits de l'homme, d'égalité de genre et d'environnement juridique et social, mettre l'accent sur l'équité, y compris par la mise en place de services pour les populations clés en s'efforçant d'atteindre celles qui restent mal desservies, faciliter à la fois la prise en compte des ripostes de la communauté dans la riposte nationale et la participation significative des communautés à toutes les étapes de la prise de décision et de programmation et améliorer la durabilité la réponse nationale au VIH.

Grâce à son pouvoir de réunion et son rôle de coordination de l'appui technique, l'ONUSIDA soutient également les pays dans la conduite des dialogues au niveau du pays, la préparation des notes conceptuelles et la mise en œuvre des subventions.

Les bureaux de pays de l'ONUSIDA peuvent aider les organisations de jeunes de différentes façons :

- en fournissant des informations à jour sur l'épidémie de VIH et la riposte dans leur pays ;
- en servant d'intermédiaire avec les dirigeants des instances de coordination nationale et autres parties prenantes clés, y compris les autres organisations de la société civile ;
- en aidant à dresser la cartographie politique des personnes influentes clés au sein de l'instance de coordination nationale ; et
- en obtenant des invitations à prendre part au dialogue au niveau du pays pour les organisations de jeunes.

Pour contacter le bureau de l'ONUSIDA dans votre pays, veuillez consulter :

<http://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/>



---

## Participer au mouvement mondial de lutte contre le VIH : les organisations du PACTE qui travaillent avec les populations clés jeunes et sur les problèmes de genre

- Le groupe des jeunes du Forum mondial sur les HSH (young MSM) : [www.msmsgf.org](http://www.msmsgf.org)
  - Coalition de la jeunesse mondiale sur le VIH/SIDA (*réseau consacré aux jeunes et au VIH*) : [www.gyca.org](http://www.gyca.org)
  - Fonds VIH des jeunes leaders (*financement et plaidoyer pour les jeunes populations clés*) : <http://www.hivyoungleadersfund.org>
  - YouthRise (*jeunes consommateurs de drogues*) : [www.youthrise.org](http://www.youthrise.org)
  - Youth Lead (*jeunes populations clés dans la région Asie-Pacifique*) : [www.youth-lead.org](http://www.youth-lead.org)
  - Youth Voices Count (*jeunes HSH et jeunes transgenres dans la région Asie-Pacifique*) : [www.youthvoicescount.org](http://www.youthvoicescount.org)
  - Y+ (*jeunes vivant avec le VIH*) : <http://www.yplusleadership.org/>
- 

Plan stratégique national défini par le pays

### 5.2 Participer à la création du plan stratégique national (ou du dossier d'investissement) et à l'élaboration de la note conceptuelle

Le Fonds mondial attend des notes conceptuelles qu'elles reposent sur des plans stratégiques nationaux jugés solides.<sup>16</sup> L'accent mis sur les plans stratégiques nationaux solides représente une occasion non négligeable pour les jeunes, car l'un des principaux critères de solidité d'un plan stratégique national est d'être élaboré selon des procédures inclusives, participatives et transparentes. Les procédures d'élaboration des plans stratégiques nationaux ont généralement lieu tous les trois à cinq ans au niveau national, et en 2014 de nombreux pays vont réviser leurs plans stratégiques nationaux en vue de l'élaboration de leur note conceptuelle pour le Fonds mondial.

En règle générale, c'est le ministère de la Santé, la Commission nationale sur le sida ou un organisme gouvernemental similaire qui lance le processus d'élaboration du plan stratégique national. Les organisations de la société civile sont consultées lors de différentes étapes du processus d'élaboration du plan stratégique national. Comme le processus d'élaboration du plan stratégique national varie d'un pays à l'autre, vous devez commencer par vous procurer le plan existant pour votre pays et l'examiner. Lors de la lecture du plan, posez-vous ce type de questions :

- Le plan stratégique national contient-il une partie spécifiquement consacrée aux jeunes, ou les jeunes sont-ils intégrés dans une autre population ?
- Le plan stratégique national détermine-t-il quelles catégories de jeunes sont les plus touchées par le VIH ?
- Les programmes de prévention suggérés reposent-ils sur des données probantes, et répondent-ils aux besoins des différents groupes de jeunes (y compris les populations clés) ?
- Le plan stratégique national fait-il spécifiquement une référence spécifique faite aux besoins des adolescents vivant avec le VIH, y compris l'observance du traitement, le soutien lors de la divulgation, et les besoins en termes de santé sexuelle et reproductive ?

---

<sup>16</sup> Pour la façon précise dont le Fonds mondial définit le terme « solide », veuillez consulter : Manuel de référence à l'usage des candidats, Nouveau modèle de financement du Fonds mondial, Fonds Mondial, 2014 (disponible sur [http://theglobalfund.org/documents/fundingmodel/FundingModel\\_ResourceBookForApplicants\\_Book\\_fr](http://theglobalfund.org/documents/fundingmodel/FundingModel_ResourceBookForApplicants_Book_fr)).

- Les objectifs de prévention et de traitement comprennent-ils des dispositions spécifiques pour les jeunes et les jeunes vivant avec le VIH ?
- Quels sont les indicateurs utilisés pour les adolescents et les jeunes, et comment les indicateurs du programme reflètent-ils les réponses aux besoins spécifiques de ces deux groupes d'âge ?

Cet examen du plan stratégique national de votre pays devrait vous donner une bonne idée de la façon dont le gouvernement aborde les questions liées au VIH et aux jeunes. Si une révision du plan stratégique national de votre pays est prévue, notez le calendrier prévu et déterminez si votre groupe constitutif peut être inclus dans ce processus de révision. Vous pouvez également essayer d'influencer l'analyse des modes de transmission en cours (éventuellement commandée par votre gouvernement) et utiliser votre connaissance des lacunes du plan stratégique national actuel pour préparer l'élaboration de la note conceptuelle. Gardez à l'esprit qu'effectuer une étude complète des modes de transmission est un processus long et coûteux. Il est donc important de s'assurer que les procédures de révision à mi-parcours ou d'élaboration de nouveaux plans stratégiques nationaux incluent des questions précises sur les jeunes (comme celles présentées ci-dessous) pour qu'une analyse similaire puisse être faite au niveau national. Dans certains cas, les gouvernements disposent de ressources pour effectuer cette analyse, et cette approche est un excellent moyen d'en faire usage. Vous pouvez également demander l'aide de partenaires de la société civile, d'agences des Nations Unies ou d'autres partenaires pour soutenir une analyse spécifique aux jeunes.

**Préparez-vous à influencer le processus d'élaboration du plan stratégique national et la note conceptuelle en analysant l'épidémie chez les jeunes et en étudiant la riposte actuelle.** Before Avant de pouvoir participer efficacement au dialogue au niveau du pays, vous devez comprendre votre épidémie de VIH locale, comment elle affecte les jeunes, l'efficacité des programmes existants dans la réponse aux besoins des jeunes et quelles sont les mesures susceptibles d'améliorer ces programmes. Il convient également de consulter d'autres organisations de jeunes et des jeunes touchés par le VIH (y compris les jeunes femmes et les jeunes vivant avec le VIH). Dans certains pays, il se peut qu'une analyse complète des modes de transmission existe déjà ou soit en cours d'élaboration ; dans de tels cas, il est important d'examiner ce qui a été fait et ce que cela révèle sur les besoins des jeunes. Une telle analyse, cependant, n'est pas toujours disponible.

Vous trouverez ci-dessous les principales étapes d'une approche de type « connaître votre épidémie, connaître votre riposte » pour analyser comment l'épidémie touche les jeunes dans votre pays et comment vous pouvez développer une argumentation fondée sur des preuves pour convaincre l'instance de coordination nationale et le dialogue au niveau du pays de la nécessité d'investir dans les jeunes. Cette approche est divisée en trois étapes clés : connaître votre épidémie, connaître votre riposte et enfin développer vos recommandations<sup>17</sup> (voir annexe 2 page 41 pour des outils d'analyse).

1. **Connaître votre épidémie.** Posez-vous les questions ci-dessous pour vous assurer que vous connaissez votre épidémie. Si vous ne connaissez pas ces informations, c'est le moment de rechercher ces réponses en examinant les données clés, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS), les études bio-comportementales intégrées, le Rapport d'activité sur la riposte au sida dans le monde pour votre pays<sup>18</sup> et autres rapports nationaux publiés par votre

<sup>17</sup> Cette section s'inspire du document ONUSIDA (2014) Kit de ressources pour la programmation à fort impact : Note d'orientation sur la prévention du VIH, le traitement, le soin et l'assistance pour les adolescents et les jeunes <http://www.unaids.org/en/ourwork/programmebranch/countryimpactsustainabilitydepartment/globalfinancingpartnercoordinationdivision>

<sup>18</sup> Rapports disponibles à l'adresse <http://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/>

gouvernement (disponibles sur les sites Internet du ministère de la Santé ou de la Commission nationale sur le sida).

**Veillez noter** : il est possible que votre gouvernement ne recueille pas de données sur certaines des questions énumérées ci-dessous. Si vous constatez que c'est le cas, l'amélioration de l'information stratégique peut devenir l'un de vos objectifs.<sup>19</sup> Vous pouvez y contribuer en analysant l'information existante ou en récoltant de nouvelles données pour combler les lacunes. Si vous constatez une insuffisance de données quantitatives dans votre pays - par exemple si les données sur les jeunes de moins de 18 ans appartenant aux populations clés ne sont pas incluses dans les systèmes nationaux de surveillance du VIH— c'est un argument pour demander l'inclusion de ces données en se basant sur les informations qualitatives (telles que les entrevues en profondeur ou les discussions de groupes de discussion).<sup>20</sup>

---

## Essayez de trouver les informations et les données permettant de répondre aux questions suivantes

- Dans quel groupe de jeunes la prévalence du VIH est-elle la plus forte ? Tenez compte du sexe et de l'âge (groupes des 10-14 ans, 15-19 ans et 20-24 ans).
- Quels sont les groupes de jeunes dans lesquels se produisent les nouvelles infections au VIH ? (**Pour vous aider** : dans les épidémies généralisées, les jeunes de la population générale sont à haut risque de VIH. Dans la plupart des contextes, cela inclut également les jeunes femmes, les jeunes qui consomment des drogues, les jeunes hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres et les jeunes qui font le commerce du sexe.)
- Où sont ces jeunes (géographiquement), et quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer le risque accru d'infection au VIH chez les jeunes dans ces milieux ? Quels sont les facteurs culturels, économiques, sociaux, structurels et politiques ou liés au genre qui rendent ces jeunes vulnérables au VIH et influencent leur comportement ?
- Comment évolue le nombre de nouvelles infections et de décès liés au sida parmi les adolescents et les jeunes ? Est-il en augmentation ou en diminution dans votre pays ? Quels facteurs pourraient expliquer les tendances observées ?
- Quelle est la taille estimée des populations ou sous-populations de jeunes ayant besoin de services de prévention, de traitement, de soins et de soutien liés au sida ? Combien y a-t-il de jeunes dans votre pays ? Combien d'entre eux sont sexuellement actifs ? Y a-t-il des études spécifiques d'estimation du nombre de jeunes au sein des populations clés ?

---

19 Les informations stratégiques sont les données et les connaissances qui guident la politique de prévention, la planification et l'allocation des ressources pour le VIH (ou une autre maladie) ; elles incluent aussi le suivi des progrès et de la reddition de comptes dans la réalisation des objectifs et des objectifs du programme.

20 Veuillez noter que l'inclusion des adolescents sous l'âge de la majorité dans les études sans le consentement des parents soulève des problèmes selon les normes actuelles d'éthique de la recherche. C'est l'une des principales raisons du manque d'informations stratégiques sur les adolescents. La coalition pour le traitement *No Adolescent Living with HIV Left Behind* (Aucun adolescent vivant avec le VIH laissé sans traitement) fait pression sur les agences de financement de la recherche, les institutions de recherches (y compris les réseaux d'essais cliniques et les revues académiques) et les comités d'examen des établissements pour abaisser l'âge du consentement, ce qui permettrait aux adolescents de participer à la recherche d'une manière reconnue internationalement. Vous pouvez consulter l'intégralité du plan d'action à l'adresse : [http://www.gnpplus.net/assets/2014\\_NoALHIVLeftBehind4-copy.pdf](http://www.gnpplus.net/assets/2014_NoALHIVLeftBehind4-copy.pdf).

2. **Connaître votre riposte.** Une fois que vous savez qui est le plus touché, il est temps d'examiner la riposte actuelle, qui comprend l'environnement politique et juridique, la disponibilité et la qualité des services offerts, la disponibilité et l'accessibilité des médicaments, entre autres facteurs clés.

---

## Réponse programmatique

- Quels sont les priorités et objectifs spécifiques de réduction du nombre de nouvelles infections à VIH, maladies liées au VIH, et décès chez les jeunes définis dans la stratégie nationale sur le VIH et les plans stratégiques associés ?
  - Quels sont les services de prévention, de traitement et de soins du VIH à la disposition des jeunes ? Où sont-ils disponibles, et quelle est la qualité des services fournis ?
  - Quels sont les normes, les standards, les lois et les politiques liées à la prévention, au traitement et aux soins du VIH pour les adolescents et les jeunes susceptibles d'affecter la prestation des services et le recours au traitement parmi les personnes qui en ont besoin dans votre pays ? Comment se situent-ils par rapport aux normes et standards internationaux ?
  - Quelle est la couverture actuelle (chiffres ventilés par âge, sexe et population clé, si possible) du dépistage du VIH et du conseil, et des interventions de prévention, de traitement et de soins du VIH à fort impact (tels que la prévention de la transmission de la mère à l'enfant, l'usage des préservatifs, les traitements antirétroviraux, la circoncision masculine médicale volontaire, les interventions ciblées sur les populations clés et la communication sur le changement de comportement) ? Quelle est la qualité des services délivrés aux jeunes ?
  - Quels sont les programmes en place pour lutter contre l'inégalité de genre et promouvoir l'éducation à la sexualité ?
  - Quels sont les mécanismes en place pour garantir la participation et l'engagement des jeunes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, services et programmes liés au VIH qui leur sont destinés ?
-

---

## Données sur les dépenses relatives au sida

- Quel est le niveau d'investissement actuel dans les programmes et la prestation de services gérés par la communauté pour les jeunes (y compris les services dirigés par des jeunes) ?
  - Qui sont les investisseurs actuels ou les principales sources de financement (par exemple, le Fonds mondial, le PEPFAR, les ressources nationales ou autres) pour les mesures de riposte au VIH qui ciblent les jeunes ?
  - Où l'argent est-il dépensé dans le programme national de lutte contre le SIDA, ce qui inclut les investissements nationaux, les subventions du Fonds mondial et d'autres sources telles que le PEPFAR (autrement dit, quels programmes, pour pour quelles populations d'adolescents et de jeunes, et dans quelles zones géographiques) ?
  - Quelles sont les ressources supplémentaires nécessaires pour organiser une prévention, un traitement et des soins du VIH pour les jeunes ?
  - Quels sont les changements de priorité nécessaires pour mieux aligner les investissements dans les services liés au VIH qui ciblent les jeunes avec le profil épidémiologique et les défis en termes de droits de l'homme qui empêchent une réponse optimale ?
- 

---

## Environnement juridique, réglementaire et de protection des droits de l'homme

- Quels sont les obstacles juridiques et politiques à des ripostes au VIH efficaces pour les jeunes (y compris les jeunes parmi les populations clés qui sont plus exposées au risque d'infection à VIH) ?
  - Quel est l'âge de consentement pour l'accès aux services médicaux, y compris le dépistage du VIH et le traitement et les soins associés ? Les jeunes peuvent-ils accéder à des services de façon indépendante, sans le consentement de leurs parents ?
  - Quels sont les obstacles à l'accès aux soins de santé pour les jeunes en termes de droits de l'homme (y compris la discrimination) ?
-

3. **Concevoir des tâches ou recommandations appropriées.** À partir des réponses aux questions ci-dessus, travaillez avec votre organisation et d'autres organisations de jeunesse pour déterminer vos principales demandes ou recommandations lors du dialogue national. Même si vous avez de nombreuses recommandations, essayez d'en sélectionner seulement trois ou quatre de sorte qu'elles soient plus susceptibles d'être adoptées. Voici un bref exemple basé sur une situation fictive.

**La situation :** une analyse de l'épidémie nationale de VIH chez les jeunes a révélé que les deux groupes qui connaissent le plus grand nombre de nouvelles infections par le VIH sont les jeunes femmes engagées dans des relations sexuelles entre personnes d'âges différents et les jeunes hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. Bien qu'il existe des programmes de prévention qui ciblent les jeunes femmes, ceux-ci utilisent des messages reposant sur la peur que les jeunes femmes ne trouvent pas pertinents, et il existe peu de programmes qui ciblent les jeunes hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. De plus, alors que le pays dispose d'un plan national visant à élargir l'accès au traitement du VIH à toutes les personnes vivant avec le VIH, de nombreux jeunes ne connaissent pas leur statut sérologique, et le plan ne comprend pas d'objectif spécifique d'augmentation de l'accès au traitement pour les jeunes. Les consultations d'autres groupes de jeunes, y compris un groupe de jeunes vivant avec le VIH, ont montré que l'éducation au traitement reste faible chez les jeunes vivant avec le VIH, et que beaucoup ont des difficultés à suivre le traitement et arrêtent de prendre leurs antirétroviraux à différents moments.

### Recommandations

1. Inclure dans la note conceptuelle un plan de révision du programme de prévention ciblant les jeunes femmes, ayant pour objectif d'impliquer les jeunes femmes dans la conception et l'exécution des programmes.
2. Déposer une demande de financement pour le programme national actuel de prévention du VIH chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, afin de développer un nouveau programme pour atteindre les jeunes de cette population en leur fournissant une éducation sur la santé sexuelle, des conseils et un dépistage volontaire, ainsi que des liens vers les traitements et les soins.
3. Allouer un financement aux groupes de soutien pour les jeunes vivant avec le VIH, en incluant la mise au point d'un programme pertinent d'éducation au traitement et un soutien à de jeunes pairs éducateurs pour sa mise en œuvre.
4. Inclure des recherches sur les raisons qui dissuadent les jeunes de demander le dépistage du VIH dans le cadre de la subvention, en mettant l'accent sur la façon de créer une demande de dépistage ; ces mesures permettraient de garantir un accès aux soins et traitements pour les jeunes vivant avec le VIH.

*Conseil :* Une fois votre argumentation mise par écrit, répétez votre intervention avant la réunion. Cela peut vous paraître étrange, mais il est recommandé de lire à voix haute vos arguments, pour vous-même ou à vos pairs. Ce que vous dites est important, mais il est également important que votre intervention soit claire, concise et bien préparée. Vous trouverez en Annexe 3 des exemples d'arguments reposant sur le cas fictif décrit ci-dessus.

---

## Avez-vous des questions ou besoin d'aide ?

Rejoignez le groupe Facebook du PACTE « Global Fund Youth » (les Jeunes et le Fonds mondial) à l'adresse <https://www.facebook.com/groups/729909383716665/> pour entrer en contact avec des organisations de jeunes susceptibles de vous aider.

---

Instance de  
coordination  
nationale

### 5.3 Collaborer avec l'instance de coordination nationale

La collaboration avec l'instance de coordination nationale est essentielle pour garantir l'inclusion dans les propositions de subventions des points de vue et des expériences des jeunes touchés par le VIH, ainsi que de stratégies spécifiques pour les jeunes.

Même si le dialogue au niveau du pays et le plan stratégique national sont d'importants canaux de participation, c'est l'instance de coordination nationale qui reste responsable de la soumission de la note conceptuelle finale. Occuper un siège à l'instance de coordination nationale est un moyen de garantir que les jeunes que vous représentez sont impliqués à chaque étape. Certains pays réservent une place aux jeunes ou aux représentants du secteur de la jeunesse ; cette place est souvent occupée par l'organisation gouvernementale consacrée aux jeunes, mais peut aussi être occupée par une organisation de jeunes. S'il n'y a pas de siège pour représenter les jeunes dans l'instance de coordination nationale, vous pouvez militer pour sa création.

---

« Les jeunes qui ont un siège à l'instance de coordination nationale doivent très bien connaître ceux qu'ils représentent ; ils doivent comprendre l'impact de la maladie et... les mécanismes du Fonds mondial. Ce n'est pas facile, mais si nous voulons que notre participation soit efficace, il faut aussi prendre la responsabilité d'apprendre et... de rendre compte aux nôtres. »

- Jeune, Zambie

---

Cependant, il n'est pas forcément nécessaire de siéger à l'instance de coordination nationale pour l'influencer. D'autres moyens existent. Nous allons discuter de deux des différentes façons de vous impliquer auprès de l'instance de coordination nationale.

1. **Obtenir un siège à l'instance de coordination nationale.** Les instances de coordination nationale ont généralement de 10 à 20 sièges (nombre variable selon le pays). Une nouvelle norme, applicable à partir de 2015, impose qu'un minimum de 40 % des membres des instances de coordination nationale représentent la société civile. Le Fonds mondial exige également des processus permettant la désignation de membres non gouvernementaux de l'instance de coordination nationale.

Étant donné le nombre limité de places à l'instance de coordination nationale, obtenir un siège exige un plan de plaidoyer stratégique à long terme. Voici quelques suggestions pour obtenir un siège à l'instance de coordination nationale. Gardez à l'esprit qu'il est peu probable que vous obteniez immédiatement un siège à l'instance de coordination nationale, mais vous pouvez prendre des mesures immédiates pour en obtenir un dans plusieurs années.

- **Représentez un groupe constitutif.** Pour pouvoir demander un siège à l'instance de coordination nationale en tant que membre de la société civile, vous devez être le représentant d'un groupe constitutif. Ce groupe constitutif doit inclure des réseaux importants et diversifiés de jeunes touchés par le VIH, la tuberculose et/ou le paludisme. Vous devez également être en mesure de démontrer les procédures de consultation (et de retour d'information) de ce groupe consultatif.
- **Sachez qui sont les organisateurs qui délivrent les invitations à siéger à l'instance de coordination nationale.** Il peut s'agir du Secrétariat de l'instance de coordination nationale, du Conseil national de lutte contre le sida ou du bureau de pays de l'ONUSIDA. Organisez de premières rencontres avec l'instance de coordination nationale pour discuter de votre travail et de votre intérêt pour une collaboration. Demandez s'il existe des façons de s'impliquer afin de démontrer votre engagement. Restez en contact fréquent avec eux.
- **Envisagez d'assister à des réunions de l'instance de coordination nationale en tant qu'observateur.** Si les jeunes ne sont pas représentés dans votre instance de coordination nationale, vous serez peut-être autorisé à assister aux réunions en tant qu'observateur. Cela vous permettra d'apprendre à connaître et à comprendre l'instance de coordination nationale pour ensuite la rejoindre éventuellement (ou chercher à influencer).
- **Faites pression sur les autres membres de l'instance de coordination nationale en mesure de soutenir votre engagement.** Expliquez pourquoi inclure votre organisation ou un groupe constitutif de jeunes comblerait une lacune et ajouterait de la valeur au processus.
- **Si vous êtes invité à rejoindre une instance de coordination nationale, prenez le temps de bien vous préparer.** Vérifiez que vous êtes familier avec votre rôle et tous les processus du Fonds mondial.
- **Demandez de l'aide.** Faire partie de l'instance de coordination nationale est un rôle passionnant mais difficile. Il est normal d'avoir besoin d'aide dans un premier temps pour comprendre les différents enjeux et des processus. Plus vite vous deviendrez opérationnels, plus vous jouerez efficacement votre rôle. Vous pouvez demander à un autre membre de l'instance de coordination nationale de vous rencontrer pour vous donner des conseils, ou solliciter l'appui d'autres organisations de la société civile qui interagissent avec l'instance de coordination nationale. Gardez à l'esprit que les membres de l'instance de coordination nationale ont une lourde charge de travail et que ce rôle leur prend beaucoup de temps, et votre organisation doit donc être prête à vous aider à répondre aux exigences



de la participation à l'instance de coordination nationale, y compris les coûts liés à la communication, aux déplacements et autres obligations.

2. **Influencer l'instance de coordination nationale.** Que vous ayez ou non un siège à l'instance de coordination nationale, vous pouvez néanmoins l'influencer en faisant pression sur ses membres. Créer des alliances avec d'autres membres de l'instance de coordination nationale est un moyen de faire avancer les demandes des jeunes. Ces alliés peuvent inclure d'autres représentants de la société civile, les personnes vivant avec le VIH et les populations clés, mais également l'ONUSIDA, d'autres agences des Nations Unies et des représentants du gouvernement. Les représentants de la société civile doivent représenter les personnes touchées par le VIH de tous les âges ; si vous souhaitez attirer l'attention sur certaines questions, d'autres peuvent donc le faire en votre nom. Par ailleurs, s'il est difficile d'établir des alliances avec d'autres membres de l'instance de coordination nationale, les jeunes peuvent directement se rapprocher de ceux qui peuvent avoir une voix et une influence plus importantes auprès de l'instance de coordination nationale, par exemple les donateurs ou les réseaux de personnes vivant avec le VIH, pour défendre leur cause.

---

## Quatre bonnes pratiques pour les représentants de la société civile (y compris les représentants de la jeunesse)

Certaines bonnes pratiques doivent être respectées par toutes les organisations, y compris celles de la jeunesse, en ce qui concerne le Fonds mondial.

**Rotation des représentants des jeunes.** Les jeunes sont l'un des rares groupes constitutifs dans lesquels une personne finit par ne plus faire partie d'une population spécifique (généralement quand elle atteint l'âge limite de 30 ans). Selon la limite d'âge de votre organisation, vous devrez quitter votre poste pour une personne plus jeune à un moment donné.

**Mentorat.** Pour assurer la transition à votre poste, vous devez soutenir votre successeur pour qu'il participe efficacement au processus du Fonds mondial. Il est impératif de trouver des moyens de transmettre les connaissances, les compétences et les réseaux de relations aux représentants plus jeunes.

**Transparence.** De même que nous exigeons de nos gouvernements et organisations qu'ils soient transparents et rendent des comptes, nous devons nous-mêmes faire preuve de transparence et rendre des comptes au sein de notre organisation et plus généralement du groupe constitutif que nous représentons. Cela implique entre autres la mise à disposition du public des décisions importantes et des résultats importants des réunions, la création d'appels à propositions ouverts et des processus de sélections des participants transparents.

**Construction d'alliances.** Même si votre organisation est grande, il est probable qu'il existe d'autres organisations de jeunes travaillant sur le VIH et la santé sexuelle et reproductive dans votre pays. Leurs voix doivent également être entendues dans les espaces de prise de décision. Il est crucial d'établir des alliances avec des organisations et des groupes communautaires de partout dans le pays afin d'avoir une représentation solide et d'acquérir plus de légitimité.

---

## 5.4 Être impliqués dans la mise en œuvre de la subvention

Pendant la mise en œuvre des subventions, les représentants de la société civile – y compris les organisations dirigées par des jeunes et aux services des jeunes – restent impliqués en tant que maîtres d'œuvre (sous-réceptaires par exemple) ou que parties prenantes qui participent à la supervision de la subvention et garantissent la reddition de comptes.

Comme précédemment indiqué, les Réceptaires principaux reçoivent les fonds une fois la subvention approuvée. Les réceptaires principaux sont généralement de très grandes institutions ou organisations, et par conséquent les organisations de jeunes ne sont généralement pas désignées comme réceptaires principaux. Les organisations de jeunes peuvent cependant être sous-réceptaires ou sous-sous-réceptaires.

---

« Dans notre pays, nous avons réussi à faire inclure des programmes pour les jeunes dans les propositions nationales, et [nous avons] fait pression pour l'inclusion des organisations de jeunes en tant que sous-réceptaires. Ces organisations de jeunes ont vraiment besoin d'un renforcement des capacités, notamment pour le leadership ou l'administration. »

- Jeune, Angola

---

Devenir un sous-réceptaire ou un sous-sous-réceptaire signifie que votre organisation peut bénéficier d'un financement pour mettre en œuvre un projet inclus dans la subvention du Fonds mondial. Pour devenir un sous-réceptaire ou sous-sous-réceptaire, votre organisation doit généralement être choisie par le réceptaire principal ou l'instance de coordination nationale, et pour cela elle doit démontrer qu'elle possède de solides capacités administratives ainsi qu'une expérience en matière de mise en œuvre, suivi et évaluation de programmes. Il est également important d'avoir de bonnes relations avec les membres de l'instance de coordination nationale et le personnel du Réceptaire principal. Si votre organisation manque de certaines capacités, vous pouvez solliciter de l'aide pour le renforcement des capacités aux organisations des Nations Unies, aux fournisseurs d'assistance technique, à d'autres organisations de jeunes et organisations de la société civile, et rechercher des ressources et des informations en ligne.

À noter : les membres de l'instance de coordination nationale qui travaillent pour des organisations qui mettent en œuvre des subventions doivent avoir signé une déclaration de conflit d'intérêts claire.

## 5.5 Demander des comptes aux responsables des programmes du Fonds mondial

Vous n'avez pas à être impliqués dans un processus spécifique du Fonds mondial pour évaluer l'utilisation des fonds et vous assurer qu'ils sont utilisés pour les jeunes. Vous pouvez également jouer le rôle d'organisme de surveillance indépendant, et assurer le suivi du processus de prise de décision et de mise en œuvre des subventions. Cela peut prendre la forme d'une évaluation suivie de recommandation sur un certain nombre de questions.

***Les jeunes sont-ils associés à la conception et à la mise en œuvre des subventions ?*** De nombreux projets incluent les jeunes comme bénéficiaires dans leurs propositions, mais manquent souvent l'occasion d'associer les jeunes à la conception et à la mise en œuvre de ces propositions. C'est pourquoi certains éléments appropriés peuvent être absents de ces programmes. Par exemple, il arrive que les messages de prévention ne soient pas adaptés aux jeunes, ou que les services de proximité ne soient pas délivrés aux bons endroits. Si les jeunes sont une population cible pour une activité ou une partie importante de la subvention, ils doivent être impliqués dans la conception et la mise en œuvre des activités.

***Les ressources sont utilisées de manière responsable ?*** Il est important de s'assurer que l'argent du Fonds mondial n'est pas gaspillé par la corruption ou un usage abusif. En cas d'usage abusif des fonds, les décideurs et les maîtres d'œuvre doivent être tenus responsables. La section Portefeuille de subventions (« Grant Portfolio ») du site Internet du Fonds mondial contient des informations sur les montants touchés par les pays pour chaque subvention et d'autres informations utiles. N'ayez pas peur de faire vos propres recherches et de signaler tout soupçon d'utilisation inappropriée de l'argent à quelque niveau que ce soit.

Vous pouvez vérifier non seulement l'absence d'utilisation abusive de l'argent, mais aussi l'efficacité de l'utilisation des ressources par le Réciendaire principal, les sous-réciendaires et les sous-sous-réciendaires. Par exemple, s'ils se sont engagés à mettre en œuvre une nouvelle campagne de dépistage pour les jeunes, la planification de cette campagne est-elle commencée, ou y a-t-il des retards sur lesquels vous souhaitez attirer l'attention ?

***Les programmes du Fonds mondial ciblant spécifiquement les jeunes fonctionnent-ils et représentent-ils des investissements intelligents ?*** Les organisations de jeunes sont dans une position unique pour surveiller la qualité du déploiement des nouveaux programmes pour les jeunes. Votre organisation peut mener des recherches dans la communauté pour savoir comment les jeunes sont contactés pour les nouvelles activités et si leurs besoins sont satisfaits. Si votre recherche montre la nécessité d'améliorer certains points, vous pouvez préparer une courte note d'information et demander à rencontrer les Réciendaires principaux, sous-réciendaires ou sous-sous-réciendaires - pour discuter des possibilités d'amélioration. Si ces groupes ne tiennent pas compte de vos préoccupations, vous pouvez publier un communiqué de presse pour attirer l'attention sur la question.

Vous pouvez également procéder à une analyse de la subvention du Fonds mondial pour voir où vont les ressources destinées aux jeunes, et constater si leur utilisation est conforme à une approche stratégique de l'investissement. Si vous constatez que les ressources ne sont pas utilisées de manière efficace pour avoir un impact sur l'épidémie, vous pouvez documenter le problème et attirer l'attention sur vos résultats.

**Les droits de l'homme sont-ils respectés ?** La stratégie d'ensemble du Fonds mondial, *Stratégie 2012-2016 : Investir pour maximiser l'impact*, fixe cinq objectifs, dont celui de protéger et promouvoir les droits de l'homme grâce aux mesures suivantes :

- intégration des questions de droits de l'homme tout au long du cycle de vie des subventions ;
- augmentation des investissements dans des programmes qui traitent des obstacles à l'accès liés aux droits de l'homme ; et
- vérification du respect des droits de l'homme dans les programmes soutenus par le Fonds mondial.

Le Fonds mondial préconise clairement que les pays adoptent une approche du VIH, de la tuberculose du paludisme et du renforcement des systèmes de santé fondée sur les droits de l'homme. Mais est-ce le cas dans votre pays ? Le suivi de la mise en œuvre des subventions dans un cadre de droits de l'homme signifie souvent concentrer son attention sur les services et les programmes destinés aux populations clés — y compris les jeunes hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les travailleurs du sexe, les jeunes consommateurs de drogues, les personnes transgenres, voire les adolescents — qui sont souvent confrontées, entre autres, à des obstacles à leurs droits à la santé, l'éducation et la participation. Cela implique également de s'assurer que les fonds ne sont pas dépensés pour des programmes qui violent les droits de l'homme, tels que le dépistage obligatoire du VIH.

*Outils.* Si vous abordez les questions ci-dessus, vous pouvez utiliser les outils proposés ci-dessous pour documenter les problèmes, communiquer avec le public et promouvoir des solutions :

- recherche dans la communauté (discussions de groupes de réflexions, entretiens avec des informateurs clés, enquêtes et examen des documents pertinents) ;
- notes de synthèse et déclaration de position (synthèse des résultats de recherche dans une note et /ou de développement d'une position commune des jeunes) ;
- campagnes de plaidoyer (manifestations, pétitions, groupes de pression) ; et
- activités de communication (photos, vidéos, articles, entrées de blogs et médias sociaux).

---

## Ressources clés

### Connaître votre épidémie, connaître votre riposte

- Rapports d'activité sur la riposte au sida dans le monde remis par les pays. Genève : ONUSIDA, 2012 (disponible à l'adresse : <http://www.unaids.org/fr/dataanalysis/knowyourresponse/countryprogressreports/2012countries/>).
  - Wilson D et Halperin D. connaître votre épidémie, connaître votre riposte : une approche utile si elle est bien appliquée (Know your epidemic, know your response: a useful approach if we get it right) *The Lancet*. 2008;372(9637):423–426 (disponible à l'adresse : [http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(08\)60883-1/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(08)60883-1/fulltext)).
  - Notes d'information globales : actions VIH en faveur des jeunes. New York : UNFPA, 2008 (disponible à l'adresse : <http://www.unfpa.org/public/publications/pid/2850>).
  - Rapport sur l'épidémie mondiale. Genève : ONUSIDA, 2013 (disponible à l'adresse <http://www.unaids.org/fr/resources/documents/2013/>).
  - Assurer l'avenir dès aujourd'hui : synthèse des informations stratégiques sur le VIH et les jeunes (Securing the future today: synthesis of strategic information on HIV and young people). Genève : ONUSIDA, 2011 (disponible à l'adresse : <http://unfpa.org/public/home/publications/pid/8048>).
  - Note d'orientation sur la prévention du VIH, le traitement, le soin et l'assistance pour les adolescents et les jeunes. Genève : ONUSIDA / OMS, 2014 (sous presse) (disponible à l'adresse <http://www.unaids.org/en/ourwork/programmebranch/countryimpactsustainabilitydepartment/globalfinancingpartnercoordinationdivision/resourcekitforglobalfundhivproposals/>).
  - Le VIH et le droit : risques, droit et santé. New York : PNUD/Commission mondiale sur le VIH et la loi, 2012 (disponible à l'adresse : <http://www.hivlawcommission.org/resources/report/FinalReport-Risks,Rights&Health-FR.pdf>).
  - Argumenter avec les informations stratégiques : les jeunes populations clés à plus de risque de VIH en Asie et dans le Pacifique (Making the case with strategic information: young key populations at higher risk of HIV in Asia and the Pacific). Bangkok : Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, 2013 (disponible à l'adresse : [http://www.unicef.org/eapro/Young\\_key\\_populations\\_at\\_high\\_risk\\_of\\_HIV\\_in\\_Asia\\_Pacific.pdf](http://www.unicef.org/eapro/Young_key_populations_at_high_risk_of_HIV_in_Asia_Pacific.pdf)).
-

---

## Ressources clés

### Participation efficace des jeunes

- La participation des jeunes au développement : lignes directrices pour les partenaires du développement (Youth participation in development: summary guidelines for development partners.) Restless Development and UN Programme on Youth, 2010 (disponible à l'adresse : [http://social.un.org/youthyear/docs/policy guide.pdf](http://social.un.org/youthyear/docs/policy%20guide.pdf)).
  - Les jeunes et le Fonds mondial, Genève : Fonds mondial, 2010 (disponible à l'adresse : [http://www.theglobalfund.org/documents/publications/other/Publication\\_YouthGuide\\_Guide\\_fr/](http://www.theglobalfund.org/documents/publications/other/Publication_YouthGuide_Guide_fr/)).
  - Organisations dirigées par des jeunes et santé et droits sexuels et reproductifs (Youth-led organizations and SRHR). Coalition des jeunes pour les droits sexuels et reproductifs, 2009 (disponible à l'adresse : [http://www.youthcoalition.org/wp-content/uploads/YouthGuide\\_final.pdf](http://www.youthcoalition.org/wp-content/uploads/YouthGuide_final.pdf))
-

## ANNEXES : OUTILS

Nous espérons que les outils et les modèles suivants seront utiles aux jeunes militants. Si vous souhaitez demander un autre outil, veuillez contacter le PACTE à **PACT-GlobalFund@gmail.com**. Vous pouvez également télécharger et imprimer ces outils indépendamment des sections précédentes dans la version en ligne de cet outil.

### Table des matières des annexes

1. Modèle de lettre à l'instance de coordination nationale	40
2. Plaider pour des investissements intelligents en faveur des jeunes	41
3. Exemples d'arguments	50
4. Exemple de composition d'une instance de coordination	52

## ANNEXE 1 : MODÈLE DE LETTRE À L'INSTANCE DE COORDINATION NATIONALE

Cette lettre constitue un modèle dont vous pouvez vous inspirer pour rédiger votre propre courrier à envoyer à l'instance de coordination nationale pour demander que votre organisation soit incluse dans le dialogue au niveau du pays. Veuillez noter que vous devrez adapter cette lettre pour l'adapter à votre pays et à votre organisation, en particulier les parties indiquées [entre crochets].

[date]

à l'intention de [point de contact ou président de l'instance de coordination nationale],

[Madame /Monsieur]

Je représente actuellement [nom de l'organisation], une [description de votre organisation, par exemple ses membres ou la zone géographique qu'elle représente] dont le but est de [inclure vos objectifs, par exemple plaider pour l'amélioration des programmes de prévention et de traitement, de soin et de support liés au VIH]. [Nom de l'organisation] serait très intéressée par la participation au dialogue au niveau du pays qui se tient actuellement pour contribuer à l'élaboration de la note conceptuelle de [nom du pays] soumise au Fonds mondial pour la période 2013-2016.

Notre organisation est bien placée pour apporter une expertise spécifique au processus de dialogue au niveau du pays. Grâce à notre vaste réseau, nous sommes en mesure d'étudier rapidement les points de vue de [le(s) groupe(s) et/ou zones géographiques que vous représentez] et d'évaluer les lacunes dans la riposte actuelle au VIH. Nous pouvons non seulement contribuer à l'identification des problèmes, mais aussi à la création des solutions, puisque nous savons ce qui fonctionne pour [répondre aux besoins des jeunes vivant avec le VIH en termes de traitement, d'observance du traitement, de santé sexuelle et reproductive, et bien d'autres sujets]. [Nom de l'organisation] a démontré qu'elle pouvait [description des réalisations passées de votre organisation, telles que le dialogue avec les jeunes vivant avec le VIH ou la conduite d'un plaidoyer basé sur des preuves].

Nous aimerions obtenir une invitation pour deux de nos membres à se joindre à la prochaine [réunion du dialogue au niveau du pays qui se tiendra le [date]]. Nos membres seront prêts à participer et s'engager pleinement dans les travaux préliminaires nécessaires.

Nous aimerions également savoir s'il est possible d'obtenir une aide pour les frais de déplacement, étant donné que notre organisation repose sur le volontariat, et que [nombre approprié] de nos membres dont le travail est lié au Fonds mondial sont basés loin de [Lieu du dialogue au niveau du pays].

Nous attendons votre réponse avec impatience et serons ravis de travailler avec vous pour assurer une utilisation efficace des investissements du Fonds mondial pour les jeunes touchés par le VIH dans notre pays.

Pour en savoir plus sur [nom de l'organisation], vous pouvez visiter notre site Internet à l'adresse [adresse du site], et vous pouvez me contacter à tout moment [coordonnées, y compris adresse électronique et/ou numéro de téléphone].

Veuillez agréer, [Madame /Monsieur], l'expression de mes salutations les meilleures

[Nom, titre et organisation]



## ANNEXE 2 : COMMENT DÉFENDRE LES INVESTISSEMENTS INTELLIGENTS POUR LES JEUNES

Cette fiche de travail, développée à l'aide de l'outil d'investissement de l'ONUSIDA<sup>21</sup>, vous fournit les bases pour une argumentation en faveur de l'investissement pour des jeunes. Il est important que les jeunes et ceux qui les soutiennent soient associés à l'élaboration des dossiers d'investissement pour votre pays ; c'est le moyen de garantir que toutes les données disponibles sur les jeunes soient prises en compte lors de la mise au point des investissements.

### INFORMATIONS DE BASE

1. *Maladie sur laquelle vous travaillez :*
2. *Zone géographique (pays ou région) :*
3. *Organisations incluses dans votre évaluation :*
4. *Suggestions de sources de données à inclure dans votre étude :*

Données	Sources
Surveillance sentinelle	Ministère de la Santé de votre pays
Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS)	<a href="http://dhsprogram.com/Publications/Publications-by-Country.cfm">http://dhsprogram.com/Publications/Publications-by-Country.cfm</a>
Études bio-comportementales intégrées	
Études du type Connaître votre épidémie, connaître votre riposte, y compris les études sur les modes de transmission	<a href="http://www.unaids.org/fr/dataanalysis/datatools/incidencebymodesoftransmission/">http://www.unaids.org/fr/dataanalysis/datatools/incidencebymodesoftransmission/</a>
Rapports d'activité sur la riposte globale au sida (GARPR)	<a href="http://www.unaids.org/en/dataanalysis/knowyourresponse/globalaidsprogressreporting/">http://www.unaids.org/en/dataanalysis/knowyourresponse/globalaidsprogressreporting/</a>
Indice composite des politiques nationales (ICPN)	<a href="http://www.unaids.org/en/dataanalysis/knowyourresponse/ncpi/2012countries/">http://www.unaids.org/en/dataanalysis/knowyourresponse/ncpi/2012countries/</a>
<b>Financement de la riposte au sida</b>	Ministère de la Santé de votre pays
• Comptes nationaux de la santé (NAH)	Ministère des Finances de votre pays
• Rapports d'évaluation des dépenses nationales relatives au sida (NASA)	<a href="http://www.unaids.org/fr/dataanalysis/knowyourresponse/nasacountryreports/">http://www.unaids.org/fr/dataanalysis/knowyourresponse/nasacountryreports/</a>
• Enquêtes de suivi des dépenses publiques et autres systèmes de suivi des ressources (p.ex. l'initiative Clinton d'accès à la santé)	
Plans stratégiques nationaux (PSN), autres documents de planification et demandes de financement (p. ex. au Fonds mondial)	Commission nationale sur le sida de votre pays Ministère de la Santé de votre pays <a href="http://portfolio.theglobalfund.org/en/Home/Index">http : //portfolio.theglobalfund.org/en/Home/Index</a> Pour le Fonds mondial: <a href="http://portfolio.the-globalfund.org/en/Downloads/Index">http://portfolio.the-globalfund.org/en/Downloads/Index</a>
Données des programmes de routine (DPR)	Ministère de la Santé et autres organisations de mise en œuvre, y compris les organisations non gouvernementales, les organisations de la famille des Nations Unies, etc.
Systèmes d'information sur la gestion de la santé	Ministère de la Santé de votre pays

<sup>21</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter le secrétariat de l'ONUSIDA [aidsinfo@unaids.org](mailto:aidsinfo@unaids.org)

5. *Comment avez-vous inclus les personnes touchées par la maladie dans votre évaluation ?*

- Organisation de dialogues communautaires et/ou discussions dans des groupes de réflexion
- Interviews d'informateurs clés
- Organisation d'une réunion sectorielle de jeunes pour analyser ensemble et interpréter les résultats de l'évaluation et convenir de recommandations clés pour la note conceptuelle
- Autre : \_\_\_\_\_

<b>Connaître votre épidémie</b>				<b>Suggestion de source de données</b> <i>Voir ci-dessus pour la signification des abréviations</i>
<i>Question</i>	<i>Réponse</i>			
<b>Dans quel groupe de jeunes la prévalence du VIH est-elle la plus forte ?</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Âge</b>	
			10 à 14 ans	
			15 à 19 ans	
			20 à 24 ans	
<b>Quels sont les groupes de jeunes dans lesquels se produisent les nouvelles infections au VIH ?</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Autre</b>	<b>Population</b>
				Population générale
				HSH
				Travailleurs du sexe
				Transgenres
				Autre :
<b>Comment évolue le nombre de nouvelles infections et de décès liés au sida parmi les adolescents et les jeunes ?</b>	<b>Prévalence du VIH chez les jeunes en 2001</b>		<b>Prévalence du VIH chez les jeunes en 2013</b>	
	La prévalence du VIH a-t-elle augmenté ou diminué dans votre pays au cours des 10 dernières années ? Quels facteurs pourraient expliquer les tendances observées ?			
	<b>Décès liés au sida chez les jeunes vivant avec le VIH en 2001</b>		<b>Décès liés au sida chez les jeunes vivant avec le VIH en 2013</b>	
	Le nombre de décès liés au sida a-t-il augmenté ou diminué dans votre pays au cours des 10 dernières années ? Quels facteurs pourraient expliquer les tendances observées ?			
	EDS DPR Rapports précédents de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida et rapports d'activité sur la riposte au sida dans le monde EDS Données des programmes du ministère de la Santé/de la Commission nationale sur le sida Rapports précédents de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida et rapports d'activité sur la riposte au sida dans le monde			

<p><b>Quels sont les facteurs susceptibles d'expliquer le risque accru d'infection au VIH chez les jeunes dans ces conditions ?</b></p>	<p>Quels sont les facteurs culturels, économiques sociaux, politiques ou liés au genre qui influencent le comportement de ces jeunes et les rendent vulnérables au VIH ?</p>		<p>Données qualitatives des programmes de routine</p> <p>NCPI</p>
<p><b>Combien de jeunes ont besoin de services de prévention, de traitement, de soins et de soutien liés au sida ? Et à quels groupes de population appartiennent-ils ?</b></p>	<p>1. Nombre de jeunes dans votre pays</p>		<p>Données du recensement national</p>
	<p>2. Nombre de jeunes sexuellement actifs dans votre pays</p>		<p>EDS</p>
	<p>3. Nombre de jeunes vivant avec le VIH dans votre pays</p>		<p>Ministère de la Santé</p>
	<p>4. Nombre de jeunes hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), travailleurs du sexe (TS), consommateurs de drogues injectables (CDI), et personnes transgenres (TG) dans votre pays</p>		<p>Études spécifiques d'estimation du nombre (le cas échéant)</p>

### Connaitre votre réponse

Quelle est la couverture actuelle (chiffres ventilés par âge, sexe et population clé, si possible) du dépistage du VIH et du conseil, et des interventions de prévention, de traitement et de soins du VIH à fort impact (tels que la prévention de la transmission de la mère à l'enfant, l'usage des préservatifs, les traitements antirétroviraux, la circoncision masculine médicale volontaire, les interventions ciblées sur les populations clés et la communication sur le changement de comportement) ?

Couverture des programmes (source potentielle de données)	Âge			Sexe		Population clé			
	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 34 ans	H	F	TS	HSH	CDI	TG
Dépistage du VIH et conseil									
Préservatifs									
Traitement  Nombre de jeunes vivant avec le VIH dans votre pays éligible au traitement et y ayant accès (Ministère de la Santé)									
Élimination de la transmission de la mère à l'enfant (Ministère de la Santé)									
Circoncision masculine médicale volontaire (Ministère de la Santé)									

### Connaître votre réponse

Quelle est la qualité actuelle et la portée des services ?

Développer des exemples d'illustration pour argumenter votre position.

<b>Études de cas</b> : quels sont les programmes et services existant actuellement pour traiter les problèmes identifiés ci-dessus ? Est-ce que ces programmes atteignent tous ceux qui en ont besoin ?	Ces programmes sont-ils fondés sur des preuves ? Oui/Non	Ces programmes ont-ils été conçus en collaboration avec les jeunes ? Oui/Non	Évaluation de la qualité : le <b>programme</b> est-il adapté aux jeunes ? <sup>22</sup>

22 Selon l'UNFPA, des services adaptés aux jeunes sont caractérisés par des heures d'ouverture pratiques, le respect de la vie privée et de la confidentialité, du personnel compétent, le respect des jeunes, la fourniture de services essentiels, un approvisionnement suffisant, toute une gamme de contraceptifs, l'accent mis sur la double protection/les préservatifs (masculin et féminin), un service d'orientation, des temps d'attente raisonnables, des tarifs abordables et un lieu/des horaires spécifiques pour les jeunes (d'après <http://web.unfpa.org/adolescents/youthfriendly.htm>)

---

## ANALYSE

---

Qui sont les jeunes actuellement les plus exposés au risque d'infection par le VIH dans votre pays ? Précisez l'âge, le sexe, la population clé et le lieu si possible.

Dans quelle mesure ont-ils actuellement accès à des services de prévention du VIH à fort impact et fondés sur des preuves ?

Les jeunes vivant avec le VIH dans votre communauté connaissent-ils généralement leur statut sérologique et ont-ils accès à des traitements de qualité ?

Sur la base de votre évaluation, quels sont les principaux problèmes qui touchent les jeunes dans le cadre de la maladie que vous avez choisie et quels sont les facteurs (les questions de genre ou de droits de l'homme, par exemple) qui peuvent entraver les tentatives de résolution de ces problèmes ?

Parmi ces problèmes, quels sont les plus urgents pour votre communauté ou organisation ? Pourquoi ?

---

---

## HIÉRARCHISER LES DEMANDES D'INVESTISSEMENT

---

En fonction de votre réponse, quels investissements stratégiques pour la santé des jeunes recommanderiez-vous dans le dialogue au niveau du pays ? Ces suggestions peuvent inclure des domaines où il est nécessaire de recueillir des informations stratégiques supplémentaires, ou peuvent impliquer d'adapter des programmes existants ou d'en créer de nouveaux.

Dressez la liste des sources de preuves pour votre proposition.

Estimez-vous que vos propositions de demandes d'investissement pourraient soulever les objections d'autres parties prenantes ? Si oui, indiquez lesquels et quelle serait votre réaction.

Au moment de votre évaluation, avez-vous constaté des lacunes dans les données qui méritent d'être soulignées ?

---



### **Synthèse et conclusion**

À partir de l'analyse effectuée sur [maladie] en [zone géographique] par [nom de l'organisation ou des organisations ou de la coalition ayant mené les travaux] nous nous sommes appuyés sur [sources de preuves] pour identifier les problèmes clés qui devraient être abordés dans notre prochaine note conceptuelle afin d'effectuer des investissements stratégiques en faveur des jeunes. Ces principaux problèmes sont : [liste des principaux problèmes].

Nous avons également examiné les aspects clés de ce qui fonctionne (ou ne fonctionne pas) bien dans la riposte actuelle à ces problèmes. À partir de cette évaluation, nous recommandons que les programmes suivants reçoivent davantage de ressources : [insérez les recommandations programmatiques clés].

## ANNEXE 3 : EXEMPLES D'ARGUMENTS

Ces exemples d'arguments reposent sur la situation fictive décrite précédemment (et résumée ci-dessous) sous forme d'une brève analyse de la façon dont le VIH affecte les jeunes dans un pays et des recommandations des jeunes pour améliorer la façon de traiter leur santé et leurs droits.

Les exemples d'arguments sont un bon moyen de se préparer à une réunion et de vous assurer que vos interventions publiques fassent effet.

### *Quelques conseils*

- Répétez si possible vos arguments avant la réunion, ce qui permettra de vous sentir plus à l'aise pour les présenter.
- Évitez de parler par sigles et d'utiliser du jargon, afin d'être sûr d'être compris de tous.
- Établissez un contact visuel pendant que vous parlez.
- Soyez prêt à répondre à d'éventuelles questions, telles que les demandes d'informations ou même des réfutations de votre analyse.

### *Situation fictive*

**La situation :** une analyse de l'épidémie nationale de VIH chez les jeunes a révélé que les deux groupes qui connaissent le plus grand nombre de nouvelles infections par le VIH sont les jeunes femmes engagées dans des relations sexuelles entre personnes d'âges différents et les jeunes hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. Bien qu'il existe des programmes de prévention qui ciblent les jeunes femmes, ceux-ci utilisent des messages reposant sur la peur que les jeunes femmes ne trouvent pas pertinents, et il existe peu de programmes qui ciblent les jeunes hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. De plus, alors que le pays dispose d'un plan national visant à élargir l'accès au traitement du VIH à toutes les personnes vivant avec le VIH, de nombreux jeunes ne connaissent pas leur statut sérologique, et le plan ne comprend pas d'objectif spécifique d'augmentation de l'accès au traitement pour les jeunes. Les consultations d'autres groupes de jeunes, y compris un groupe de jeunes vivant avec le VIH, ont montré que l'éducation au traitement reste faible chez les jeunes vivant avec le VIH, et que beaucoup ont des difficultés à suivre le traitement et arrêtent de prendre leurs antirétroviraux à différents moments.

### *Recommandations*

1. Inclure dans la note conceptuelle un plan de révision du programme de prévention ciblant les jeunes femmes, et ayant pour objectif d'impliquer les jeunes femmes dans la conception et l'exécution des programmes.
2. Déposer une demande de financement pour le programme national actuel de prévention du VIH chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, afin de développer un nouveau programme pour atteindre les jeunes de cette population en leur fournissant une éducation sur la santé sexuelle, des conseils et un dépistage volontaire, ainsi que des liens vers les traitements et les soins.
3. Allouer un financement aux groupes de soutien pour les jeunes vivant avec le VIH, en incluant la mise au point d'un programme pertinent d'éducation au traitement et un soutien à de jeunes pairs éducateurs pour sa mise œuvre.
4. Inclure des recherches sur les raisons qui dissuadent les jeunes de demander le dépistage du VIH dans le cadre de la subvention, en mettant l'accent sur la façon de créer une demande de dépistage ; ces mesures permettraient de garantir un accès aux soins et traitements pour les jeunes vivant avec le VIH.

### *Arguments pour la réunion*

- Notre analyse a utilisé différentes formes de preuves, y compris notre rapport national de l'ONUSIDA pour les trois dernières années, les rapports de subventions du Fonds mondial précédentes et les discussions d'un groupe de réflexion avec des jeunes vivant avec le VIH.
- Notre analyse a montré que les jeunes femmes âgées de 10 à 24 ans engagées dans des relations entre personnes d'âges différents et les jeunes hommes de 10 à 24 ans ayant des relations sexuelles avec des hommes connaissent une forte incidence de nouvelles infections au VIH. Pourtant, beaucoup de jeunes ne connaissent pas leur statut sérologique.
- Malgré des preuves claires de l'importance du nombre de nouvelles infections au VIH dans ces deux populations de jeunes, notre pays n'a toujours pas de programme de prévention qui cible spécifiquement les jeunes hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.
- Notre pays comprend également un nombre important de jeunes vivant avec le VIH qui ne comprennent pas leur traitement contre le VIH et ne bénéficient pas du soutien de leurs pairs pour l'observance du traitement. Les jeunes femmes vivant avec le VIH rapportent qu'elles sentent particulièrement isolées.
- Sur la base de ces informations, nous recommandons l'élargissement du programme existant de prévention du VIH afin de répondre aux besoins spécifiques des hommes jeunes grâce à des services mobiles de proximité, des services mobiles de dépistage et une éducation à la santé sexuelle adaptée aux jeunes.
- Nous demandons également l'inclusion d'un programme répondant aux besoins des jeunes vivant avec le VIH. Cela peut passer par le financement de groupes de pairs, qui ont démontré dans les données de l'OMS leur efficacité face au problème d'observance du traitement, et par la diffusion d'un programme d'éducation au traitement adapté aux jeunes.
- Enfin, nous avons besoin de recherches pour mieux comprendre pourquoi les jeunes à risque de VIH n'ont pas accès à notre programme national volontaire de conseil et de dépistage. Ces recherches devraient être conduites le plus tôt possible, afin de pouvoir en tirer une recommandation programmatique appropriée pour remédier au problème.
- Notre réseau de jeunes est prêt à collaborer avec l'instance de coordination nationale pour ces demandes. Nous attendons avec impatience une réponse positive de votre part.

## ANNEXE 4 : EXEMPLES DE COMPOSITION D'UNE INSTANCE DE COORDINATION NATIONALE

*Veillez noter que les données ci-dessous correspondent à la composition d'une instance de coordination nationale dans le passé, et non à sa composition actuelle.*

### *Salvador*

#### *Gouvernement*

- Ministerio de Salud (Ministère de la Santé)
- Ministerio de Educación (Ministère de l'Education)

#### *ONG*

- Asociación Salvadoreña de Derechos Humanos (Président)
- Movimiento Estudiantil Cristiano (secrétaire) représentants des jeunes
- Asociación de Administradores de Recursos Humanos (Vice-président)
- PASMO

#### *Personnes touchées*

- ICW
- Asociación Vida Nueva

#### *Populations clés*

- Asociación Arcoiris
- Asociación Flor de Piedra

#### *Secteur religieux*

- El Renuevo

#### *Organisations internationales*

- PNUD (Directeur exécutif de l'instance de coordination nationale)
- ONUSIDA

#### *Milieu universitaire*

- Universidad Evangélica de El Salvador

## *Papouasie-Nouvelle-Guinée*

### *Gouvernement*

- Ministère national de la Santé (vice-président)
- Gouvernement provincial

### *ONG*

- Rotary contre le paludisme
- FHI 360
- Conseil médical des églises
- Hope Worldwide PNG

### *Groupes constitutifs de jeunes*

- Les jeunes contre le VIH/sida, représentants des jeunes

### *Personnes touchées*

- Igat Hope

### *Secteur religieux*

- Conseil médical des églises
- Services catholiques VIH/SIDA

### *Organisations internationales et partenaires bilatéraux*

- OMS
- ONUSIDA
- UNICEF
- Ambassade des États-Unis

### *Secteur privé*

- Chambre de Commerce (président)
- Fondation Oil Search pour la Santé

### *Milieu universitaire*

- Divine Word University



Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) guide et mobilise le monde pour réaliser sa vision partagée de zéro nouvelle infection au VIH, zéro discrimination et zéro décès liés au sida. ONUSIDA conjugue les efforts de 11 organisations des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale – et travaille en étroite collaboration avec des partenaires mondiaux et nationaux. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [unaids.org/fr](http://unaids.org/fr) et rejoignez-vous sur Facebook et Twitter.

Imprimé sur du papier certifié FSC



**ONUSIDA**  
**Programme commun des**  
**Nations Unies sur le VIH/SIDA.**

HCR  
UNICEF  
PAM  
PNUD  
UNFPA  
ONU DC  
ONU FEMMES  
OIT  
UNESCO  
OMS  
BANQUE MONDIALE

20 Avenue Appia  
1211 Genève 27  
Suisse

+41 22 791 3666  
distribution@unaids.org

unaids.org